



JOURNAL OFFICIEL

District Seine & Marne

SOMMAIRE

- Agenda & Informations Diverses
- PV Commission de Surveillance des Opérations Electorales du 14.10.2017
- PV Assemblée Générale du 14.10.2017
- PV Comité Directeur du 06.10.2017
- PV Relevé de décision Comité Directeur du 06.11.2017
- PV Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du 09.11.2017
- Info PV Commission de Discipline des 09.11.2017 & 14.11.2017
- PV Commission d'Arbitrage du 13.10.2017
- PV Commission des Statuts et Règlements du 14.11.2017
- PV Commission d'Organisation des Compétitions des 10.11.2017 & 14.11.2017
- PV Commission des Terrains du 13.11.2017
- PV Commission Foot Animation du 06.11.2017
- Informations Techniques
- Informations calendriers



COUPE GAMBARDELLA 2018

TOUR 5 : dimanche 19 novembre 2017



FINALES REGIONALES

Le Comité Directeur transmet tous ses encouragements à ses représentants

GRETZ TOURNAN (D1) - RED STAR FC (R1)
 BUSSY ST GEORGES (D1) - VILLEMOMBLE SPORTS (R3)
 PARISIENNE ES (R2) - CHAMPS SUR MARNE (R3)
 LIEUSAIN (D2) - VERSAILLES 78 FC (R2)

FORMATION ARBITRES FOOT ANIMATION



Elle se déroulera sur deux sessions :

- Le deuxième module à MONTRY aura lieu le mercredi 22 novembre 2017 de 14H00 à 17H00 au District.
- Le deuxième module à MELUN aura lieu le mercredi 29 novembre 2017 de 14H00 à 18H00.

FEMININES

En fin de journal les nouveaux plateaux pour les critères U11 et U13

COUPES

Les tirages des Coupes 77 & Comité toutes catégories se dérouleront le vendredi 24 novembre 2017

BRAVO A NOS MEDAILLÉS !!!

C'est hier soir, à COMBS LA VILLE, que s'est tenue, devant une foule de participants et d'élus, la remise des médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif.

Cette cérémonie a mis à l'honneur trois de nos bénévoles : Ms Larbi BENCHEIKH, Jean-Claude MAKSYMIUK et Bernard MARMION

Le Comité Directeur et le District les remercient vivement pour leur engagement.



Agenda du District

SECTEUR NORD

COMMISSIONS

Vendredi 17 novembre 2017
Commission d'Organisation des
Compétitions
14 heures 30

Mardi 21 novembre 2017
Commission des Statuts & Règlements
18 heures

-
Comité d'Appel chargé des Affaires
Courantes
19 heures

Mercredi 22 novembre 2017
Commission de Prévention, Médiation et
Education
18 heures 30

Judi 23 novembre 2017
Commission de Discipline
19 heures

-
Commission Foot Animation
18 heures 30

Vendredi 24 novembre 2017
Commission d'Organisation des
Compétitions et tirages des Coupes
14 heures 30

SECTEUR SUD

COMMISSIONS

Mardi 21 novembre 2017
Commission de Discipline
18 heures 30

-
Commission d'Organisation des
Compétitions
18 heures 30

MANIFESTATIONS

Vendredi 17 novembre 2017
Filière d'Arbitrage Régionale 3
19 heures à MONTRY

Samedi 25 novembre 2017
Stage de perfectionnement des arbitres Futsal + test physique
8 heures à MONTRY

-
Réunion Foot en Milieu Scolaire
9 heures à MONTRY

Permanence téléphonique

Poursuivant sa volonté d'être à l'écoute des clubs et dans le cadre du Dispositif Global de Prévention, le Comité Directeur du District met en place un dispositif de permanence téléphonique le week-end.

Cette ligne est réservée aux problèmes ou anomalies exceptionnels ne pouvant pas trouver de solution immédiate sur le stade sans l'intervention d'une tierce personne qualifiée tels que, par exemple :

- Conditions de sécurité problématique dès l'accueil (spectateurs hostiles, absence de protection de l'équipe visiteuse, menaces, etc...)
- Problèmes réglementaires (refus de désigner un ou des arbitres de touche en cas d'absence d'officiels, obstruction à la réalisation des vérifications d'avant match, etc...)
- Anomalies diverses (maillots des 2 équipes identiques, changement de stade à la dernière minute, etc...)

Les incidents et éléments communiqués à la personne d'astreinte feront l'objet d'un rapport qui sera transmis à la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education (CDPME) pour suite à donner.

Nota Bene :

- Ce dispositif n'est applicable que sur les compétitions organisées par le District.
- Pour faciliter les échanges et laisser la possibilité à la personne d'astreinte de rappeler un interlocuteur, il est conseillé de ne pas appeler avec un numéro masqué.

RAPPEL : la permanence est joignable : - le samedi de 13 heures à 18 heures

- le dimanche de 9 heures à 18 heures

Permanence du weekend des 18 et 19 novembre 2017



Mme Christiane CAU

06.43.70.72.10



Commission Départementale

Surveillance des Opérations Electorales

PROCES-VERBAL du samedi 14 octobre 2017

Présidence : Bernard SALE

Présents : Colette MARQUES - Dominique DA ROCHA - Patrick GAUDIN - Julio MARQUES - Luis REIS LAGARTO

Excusés : Alain TORCHE

Assiste à la séance : Nicolas MAKSYMIUK (administratif)

Nombre de clubs convoqués à l'Assemblée Générale : 163

Nombre de clubs présents : 89

Nombre de clubs absents : 64

1. CHATELET EN BRIE (500677)
2. DAMMARTIN EN GOELE (500693)
3. PROVINS SOURDUN (500715)
4. BRAYTOIS (500728)
5. SENART MOISSY (500832)
6. MORMANT (507435)
7. CLAYE SOUILLY (509538)
8. CONGIS (511189)
9. ROISSY EN BRIE (515348)
10. ROZAY (518240)
11. ANNET (519793)
12. MAISONCELLES (520809)
13. MONTOIS (522867)
14. BOIS LE ROI (524239)
15. MISY VILLENEUVE (524700)
16. MAREUIL (524715)
17. PORTUGAIS FONTAINEBLEAU (525637)
18. SERVON (527727)
19. LE PIN (527744)
20. MAY (527765)
21. GRANDE PAROISSE (527992)
22. BREUILLOISE (528468)
23. POMPONNE (531092)
24. PORTUGAIS PLESSIS (533682)
25. SIVRY (533684)
26. LES ECRENNES (537129)

27. MEAUX ADOM (538790)
28. ARC EN CIEL (540835)
29. REAU (544174)
30. PROVINS MJC (544717)
31. PRESLES EN BRIE (545456)
32. NOISIEL (546882)
33. CHAMPENOIS (547565)
34. CHAMPS FUTSAL (549189)
35. TENNIS MELUN (549308)
36. CENTRE BRIE (549356)
37. COULOMMIERS (549357)
38. VARREDES (549874)
39. DAMMARIE (550039)
40. NOISIEL FUTSAL (550327)
41. CAMPELIENNE (550389)
42. CHANTELOUP (550427)
43. VILLEROY (550862)
44. ROISSY FUTSAL (551471)
45. CHESSY FUTSAL (551739)
46. TURCS DE MONTEREAU (551828)
47. GENERATION GAUVOIS (552549)
48. MELUN FUTSAL (552935)
49. LIEUSAIN (553139)
50. REUNIONNAIS DE SENART (553498)
51. SENGOL (553717)
52. EVASION URBAINE (554236)
53. RABLAISIEN (563549)
54. BRIE DES MORINS (580480)
55. CHAMPS FC (580983)
56. ESPOIRS MELUNAIS (581531)
57. MARLES (581678)
58. AVON FUTSAL (581732)
59. FC COSMO (581816)
60. SENART FUTSAL (581948)
61. CHEMINOTS EST (609986)
62. SNIE (681919)
63. SUPPORTERS PARISIENS FC NANTES (840995)
64. GRESSOISE (851005)

Nombre de clubs ayant un pouvoir invalide : 10 (ces clubs ne seront pas amendés)

1. PONTIERRY (500483)
2. ETREPILLY (500813)
3. MOUSSY LE NEUF (523412)
4. OTHIS (528460)
5. VERNEUIL (530281)
6. ST GERMAIN LAVAL (532128)
7. ANTILLAIS DE ROISSY (535520)
8. MORMANT (549910)
9. VARENNOISE (590521)
10. FFA 77 (751034)

Quorum :

Clubs Présents : 89/163 : 54,60%

Voix présentes : 1512/2136 : 70,65%

Résultats des votes :

Approuvez-vous le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2017 ?

1. OUI 81,51% (1217 voix)
2. NON 18,49% (276 voix)

Approuvez-vous le rapport moral 2016/2017 ?

1. OUI 80,76% (1196 voix)
2. NON 19,24% (285 voix)

Approuvez-vous le Rapport Financier, le Bilan et le compte de résultat arrêtés au 30 juin 2017 ?

1. OUI 64.03% (963 voix)
2. NON 35.97% (541 voix)

Approuvez-vous l'affectation du résultat ?

1. OUI 67.62% (1017 voix)
2. NON 32.38% (487 voix)

Approuvez-vous le budget prévisionnel 2017/2018 ?

1. OUI 64.63% (952 voix)
2. NON 35.37% (521 voix)

Validez-vous la candidature de Monique MACHO comme membre féminine du Comité Directeur du District 77 ?

1. OUI 70.89% (1023 voix)
2. NON 29.11% (420 voix)



Assemblée Générale

PROCÈS VERBAL du samedi 14 octobre 2017

Le 14 octobre à 9h30 s'est tenue l'Assemblée Générale du District 77 de Football, salle Horizon à Ozoir la Ferrière.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par tous les membres présents. Celle-ci est annexée au présent procès-verbal.

Quorum

Etaient présents ou représentés 89 clubs sur 163 soit 54,60% des clubs, représentants 1512 voix sur 2136 soit 70,65%.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre l'Assemblée Générale.

Présentation de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales

Le Président présente la Commission de Surveillance des Opérations Electorales

Ouverture de l'A.G. Elective par le Président Philippe COLLOT

Avant de vous rappeler l'ODJ de notre Assemblée, je tiens à remercier particulièrement **Monsieur Jean François ONETTO** – Maire d'Ozoir la Ferrière, pour la mise à disposition de cette Salle Horizon, ainsi que le personnel technique qui a assuré la logistique de cette manifestation.

Je souhaite également remercier toutes les personnalités qui nous font l'honneur de leur présence :

- **David DUMAS** – Directeur Adjoint de la DDCS.
- **Nadia ARAUJO** - Inspectrice de la DDCS.
- **Lilian BEAULIEU** – de la Direction des Sports du Conseil Départemental
- **Serge GODARD** du Cabinet Comptable BIZOUARD
- **Gilles DAVALAN** du Crédit Agricole Brie Picardie, notre Partenaire

Je tiens également à excuser **Martine BULLOT** – Vice-Présidente du Conseil Départemental de Seine et Marne et **Jamel SANDJAK** – Président de la LPIFF, qui n'ont pas pu être parmi nous ce matin car pris par d'autres engagements.

Martine BULLOT a souhaité que nous vous lisions un message, je vais donc demander à notre Secrétaire Générale de bien vouloir nous en donner lecture.

Bonjour à tous,

Je ne peux pas être parmi vous en cette Assemblée Générale et je m'en excuse.

Le District travaille à sa nouvelle organisation depuis quelques mois.

Votre Président – Philippe COLLOT – avec son équipe, mène un travail considérable qui avance bien et cela, avec votre concours.

La Collectivité Départementale à laquelle j'appartiens est attentive aux actions menées, comme elle est attentive aux acteurs qui participent à la vitalité et au dynamisme de nos territoires.

Vous, le Président BARBAUX et moi-même, partageons cette conviction que le sport soulève de véritables enjeux en termes de politique de santé, d'éducation, d'insertion, auxquels il convient de répondre pour le bien-être et l'épanouissement de nos jeunes et nos pratiquants.

Je vous souhaite une très belle Assemblée.

Je tiens également à excuser les Membres du Comité Directeur qui, pour des raisons professionnelles, de représentation du District au sein des Instances, de déplacement à l'étranger, ou bien dans le cadre de leurs obligations fédérales, n'ont pas pu être présents à notre Assemblée.

Avant d'engager nos travaux, permettez-moi de vous inviter à observer quelques instants de recueillement en mémoire des proches qui nous ont quittés au cours de ces dernières semaines ou derniers mois.

Je vais à présent vous rappeler **l'Ordre du Jour** de notre Assemblée

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 22/06/2017

Je vous rappelle que celui-ci a été publié sur le site.

VOTE N°1 : **Pour :** 1217 voix soit 81,51% **Contre :** 276 soit 18,49%

Allocution du Président

Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Clubs,

Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, je vous souhaite la bienvenue à cette Assemblée Générale Ordinaire Elective du District Seine et Marne de Football et vous remercie de votre présence, qui, comme je l'indiquais en ouverture, est très importante car elle témoigne de l'intérêt porté à la vie du District.

Permettez-moi, en votre compagnie, d'adresser à nouveau tous mes remerciements aux personnalités qui nous font l'honneur de venir assister à nos travaux. Cela démontre l'importance que représente le Football au sein de notre Département et l'intérêt porté à notre instance.

Sans vouloir trop empiéter sur le Rapport Moral rédigé par notre Secrétaire Générale et le Rapport Financier de notre Trésorier, je vais essayer de dresser un bilan synthétique de la saison écoulée, sans trop abuser de votre temps.

Ne souhaitant pas non plus monopoliser à mon niveau toutes les informations, je laisserai le soin à **Nicolas THIERRY** – notre CTD – d'aborder le chapitre « Technique » et **Larbi BENCHEIKH** – le Vice-Président Délégué de la CDA – celui de l'Arbitrage.

La Saison 2016/2017 qui s'est écoulée, la première « post fusion » suite à la Réforme Territoriale, a été très riche en évènements.

Beaucoup de dossiers ont été engagés autour de 4 axes prioritaires :

- **Notre Organisation** (avec la partie administrative – comptable – financière – technique et sportive)
- **Notre Identité District** (avec un nouveau logo – un nouveau journal – et un nouveau site internet et bientôt une nouvelle signalétique)
- **Notre Gestion des Commissions** (avec une préparation à l'évolution vers un fonctionnement unique et harmonisé)
- **Nos Compétitions** (avec la Réforme validée en juin dernier)

Le fil conducteur de notre travail a consisté à engager l'harmonisation de nos pratiques dans tous ces domaines. Certaines ont été réalisées, d'autres sont en cours et cette activité va se poursuivre en 2017/2018.

Au-delà des évolutions concrètes liées à l'organisation, aux règlements ou bien aux différentes procédures, je n'ai eu de cesse de rappeler au cours de la saison écoulée qu'il était très important que chacune et chacun d'entre nous soient convaincus de la nécessité de cette démarche. Le but n'étant pas d'imposer aux uns ou autres, tel ou tel fonctionnement issu des anciennes structures, mais bien de s'adapter au nouvel environnement qui est désormais le nôtre.

Rien ne serait plus risqué que de vouloir maintenir un double fonctionnement issu des anciennes organisations. Très coûteux, inégal, compliqué dans la gestion quotidienne, cela nous conduirait très rapidement dans une impasse.

Dans ce contexte, le Comité Directeur a été amené à prendre des décisions, parfois difficiles, qui ont suscité débat, échanges, explications, argumentations et qui seront peut-être considérées, pour certaines, comme impopulaires. Il en a conscience, mais c'est un travail indispensable pour l'évolution de notre District.

En parallèle, il a fallu continuer à mener à bien les fonctionnements opérationnels des anciens Districts Nord et Sud, dans l'attente des évolutions futures liées, notamment, à nos compétitions.

A ce titre, je tiens à remercier notre Directeur, nos salariés administratifs, techniques, comptables pour le gros travail effectué et pour la nécessaire et impérative adaptation dont ils ont dû faire preuve au quotidien.

Je remercie également tous nos bénévoles pour leur investissement sans faille, dans un contexte de transformation pas toujours simple et une nostalgie du passé peut-être encore présente chez certains.

Je n'oublie pas non plus nos Techniciens et Arbitres, pour qui les repères ont été quelque peu chamboulés ces derniers temps, mais qui ont su et sauront, je n'en doute pas, s'adapter efficacement et positivement.

En complément du travail mené sur les 4 axes prioritaires évoqués précédemment, nous avons dû gérer également plusieurs affaires juridiques. Les différentes procédures sont désormais closes ou en passe de l'être.

Désireux de préserver les intérêts des Clubs et du District, sachez également que le Comité Directeur a pris la décision, dans le cadre du dossier « Bruno LAILLET », d'engager une assignation envers l'ancien Cabinet Comptable de l'époque. Cette procédure devrait s'étendre sur 12 ou 14 mois.

D'un point de vue sportif, 2016/2017 aura permis à certains de nos Clubs de se distinguer, de briller, que ce soit sur les compétitions départementales ou régionales, voire nationales. Qu'ils en soient, une nouvelle fois, chaleureusement félicités. Le travail réalisé paye et il est important, car il permet à notre Football Seine et Marnais d'être mis en lumière. Avec pratiquement 42 000 licenciés à son actif, 1^{er} District d'IDF la saison dernière, notre représentativité au plus haut niveau est essentielle et cela doit toujours être une de nos ambitions.

Nous avons eu l'occasion, le 01 septembre dernier, lors de notre réunion de rentrée à Brie comte Robert, de récompenser les lauréats des différentes compétitions et les Majors Arbitres de chaque catégorie. Cette manifestation est importante car elle permet de matérialiser la performance d'une saison et chacun sait que tous les sportifs y sont très sensibles.

Puis, soucieux de soutenir ses Clubs, le District a profité de cette manifestation pour remettre à 24 Clubs une dotation en matériel (ballons, maillots, coupelles, contrits) dans le cadre d'un plan d'aide. La sélection des lauréats a reposé sur la base du Projet Club : effectifs, % de renouvellement et préparation du dossier « Label », notamment.

D'un point de vue Organisation, la Réforme de nos Compétitions a été finalisée et validée lors de notre précédente AG, avec une mise en œuvre de la partie « Coupes » dès cette saison et de la Partie Championnat en 2018/2019.

L'évolution de notre **organisation administrative** a été engagée, avec une répartition des tâches entre nos Sites de Melun et Montry, qui s'adaptera au fur et à mesure de la mise en place des nouvelles Compétitions.

La composition et le fonctionnement des Commissions unifiées ont été préparés. Une période de transition privilégiant les anciens périmètres a été maintenue jusqu'à la fin de saison 2017/2018 pour les Commissions assurant une gestion directement liée à l'activité sportive et qui se réunissent chaque semaine. Pour les autres, un fonctionnement unique à tout le département a été mis en place dès à présent.

Je terminerai mon propos en évoquant **l'aspect économique**. La Réforme Territoriale demandée par l'état a eu un coût important pour notre structure.

J'ai d'ailleurs eu l'occasion d'échanger récemment avec le Président de la Fédération : Noël LE GRAËT sur les difficultés liées à la fusion.

Il nous a fallu faire preuve de beaucoup de rigueur et de prudence dans la gestion de notre budget. Notre Trésorier Général vous en présentera les différents aspects dans quelques minutes.

Il est évident que nous devons observer la même vigilance pour la saison à venir. Nous allons devoir faire face à une baisse mécanique des subventions en 2017/2018, notamment en raison du système de répartition. Le chiffrage est en cours mais je peux déjà vous annoncer que cela représentera plusieurs dizaines de milliers d'euros.

Pour conclure, j'ajouterai que cette saison 2016/2017 aura été très intense. Beaucoup de dossiers ont été ouverts et travaillés. J'ai conscience qu'il reste beaucoup à faire et j'espère que le chemin ne sera pas trop semé d'embûches

Enfin, j'adresse mes remerciements à tous mes collègues du Comité Directeur pour leur implication au quotidien et leur profond désir de bien faire.

Je vous remercie de votre attention.

Rapport Moral de la Saison 2016/2017

La Secrétaire Générale Christiane CAU fait lecture du rapport moral qui a été porté à la connaissance de tous les clubs par le biais de la messagerie officielle.

VOTE N°2 : **Pour :** 1196 voix soit 80,76% **Contre :** 285 soit 19,24%

Rapport Financier 2016/2017

Le rapport financier, le bilan et le compte de résultat 2016/2017 ont été portés à la connaissance de tous les clubs par le biais de la messagerie officielle.

Je passe la parole à M. Patrick POIX.

- Bilan 2016/2017
- Compte de résultat au 30/06/2017

VOTE N°3 : **Pour :** 963 voix soit 64,03% **Contre :** 541 soit 35,97%

- Affectation du résultat : nous vous proposons d'affecter le résultat au bilan passif, dans la ligne « report à nouveau ».

VOTE N°4 : **Pour :** 1017 voix soit 67,62%

Contre : 487 soit 32,38%

Le prévisionnel a été porté à la connaissance de tous les clubs par le biais de la messagerie officielle.

- Prévisionnel 2017/2018

VOTE N°5 : **Pour :** 952 voix soit 64,63%

Contre : 521 soit 35,37%

Intervention de M. GODARD

Veillez tout d'abord m'excuser pour mon retard, petit problème d'agenda. Je ne reviendrai pas sur les dépenses-recettes déjà évoquées par M. Poix mais je souhaiterai en cette première année de fusion faire un focus sur le patrimoine important de votre association.

La valeur d'immobilisation représente 1900000€, la trésorerie 360000€ et les dettes environ 600000€.

Je constate que votre association présente une situation financière globale très saine et suis prêt à répondre à vos questions éventuelles

Allocution des Personnalités présentes

M. David DUMAS DDCCS

Tout d'abord merci pour votre invitation, c'est toujours un grand plaisir d'assister à vos travaux.

Le ministère des Sports dans sa feuille de route nous a présenté ses objectifs. Tout d'abord une augmentation de 3 millions de pratiquants sportifs d'ici 2024.

4 axes ont été définis :

- Rayonnement de la France par l'organisation de grandes manifestations
 - Une France intègre : transparence et éthique dans le sport
 - Une France qui bouge, réorientation des missions du CNDS axée sur une égalité dans l'accès à la pratique. Lutte contre les violences et les discriminations.
 - Une France en pleine forme avec le déploiement de 500 maisons du Sport Bien-Etre.
- En ce qui concerne les moyens, question que vous ne manquez pas de vous poser, beaucoup de rumeurs circulent mais nous n'avons pas à l'heure actuelle d'instructions précises à ce sujet.

Je tenais ici à revenir sur les missions qui peuvent être confiées aux Services Civiques, nous serons très vigilants sur ce point.

Philippe COLLOT remercie M. David DUMAS et Mme Nadia ARAUJO pour l'aide précieuse apportée sur le dossier des Services Civiques que nous pouvons proposer à vos Clubs.

Bilan des actions techniques 2016/2017

M. Nicolas THIERRY

- Formations : point sur les formations dispensées par le District qui offre un panel complet avec un focus sur la formation spécifique gardien de but. C'est un besoin confirmé par le succès remporté par les centres de perfectionnement gardiens de but. 804 éducateurs formés la saison dernière et nous programmons le même nombre de formations pour cette saison. Les certifications ouvrent sur des diplômes à finalité professionnelle et sont régies par un cadre réglementaire auquel le candidat doit se conformer.

- Parcours d'excellence sportive

Garçons

- **U 13** : Concours Pôle Espoir :
 - 3 joueurs intègrent INF Clairefontaine.
 - 2 joueurs intègrent le Pôle Espoir de Reims
- **U 14** :
 - 3 joueurs retenus pour les interligues (phase nationale)
- **U 15** :
 - 2 joueurs retenus pour les interligues.
 - 1 joueur retenu au stage national.

Filles

- **U 14** :
 - 5 joueuses retenues pour les interligues
 - 5 filles retenues au stage national (40 joueuses)
- **U 15** :
 - 7 joueuses aux interligues
 - 1 joueuse retenue au stage national.
 - Aucune fille proposée en pôle Espoir ou Pôle France.

Revient sur la victoire en phase nationale U13 du club de Senart Moissy.

Bilan des actions arbitrales 2016/2017

Avant de lui passer la parole, je vous informe que la présence de Larbi BENCHEIKH fait suite à la Démission du Président de la CDA pour des raisons personnelles suite à un différend avec le représentant des Arbitres.

Larbi BENCHEIKH présente :

- Les missions de la CDA
 - Assurer le perfectionnement des Arbitres opérants
 - Former les nouveaux candidats
 - Désigner les Arbitres sur les différentes compétitions
 - Préparer les meilleurs Arbitres à l'accession LPIFF
 - Evaluer – classer – promouvoir ou rétrograder les Arbitres
 - Traiter les fautes techniques d'arbitrage
- Les activités de la CDA
 - + 100 heures consacrées au perfectionnement technique des arbitres
 - 4 stages techniques + 5 séances de formation continue
 - + 120 heures dédiées à la formation des candidats
 - Organisation de 2 modules de formation initiale
 - Entre 6000 et 7000 désignations sur des rencontres officielles
- Effectifs à date
 - Arbitres D1 : 40
 - Arbitres D2 : 26
 - Arbitres D3 : 35
 - Arbitres D4 : 24
 - Arbitres Assistants : 18
 - Arbitres Foot diversifié : 23
 - Jeunes Arbitres : 32

Election au Comité Directeur

Suite au départ en province de notre collègue Maryse DESNOTS, je vais vous proposer la candidature de Monique MACHO au poste à pourvoir de Membre Féminine au sein du Comité Directeur.

Avant de lui passer la parole afin qu'elle puisse se présenter à vous, je vous informe que la Commission de Surveillance des Opérations Electorales a validé sa candidature lors de sa réunion du 03 octobre 2017 (publié le 10/10/2017).

Présentation de Monique MACHO

VOTE N°6 : **Pour :** 1023 voix soit 70,89%

Contre : 420 soit 29,11%

Questions écrites des Clubs

Le club de Pays de Fontainebleau nous a transmis 3 questions pour lesquelles je vais vous apporter des réponses.

- Frais d'engagement en Foot Animation
 - Correspond à l'objectif d'harmonisation de tous nos textes. Ces engagements étaient payants dans le secteur Nord et gratuits dans le secteur Sud. Compte tenu du nombre important d'actions événementielles organisées sur ces catégories et de la baisse de nos dotations, nous avons fait ce choix pour pouvoir maintenir le niveau de nos prestations.
- Gratuité au niveau de la Ligue et de la Fédération
 - C'est effectivement le cas mais ces instances n'organisent qu'une manifestation par an sur ces catégories
- Frais pour organisation de tournois
 - Nous confirmons qu'il n'y a pas de frais pour l'organisation de tournoi.

Remise des médailles

Nous allons désormais passer à un moment agréable car ils sont la pierre angulaire de notre Football : **la mise en lumière et à l'honneur des dirigeant(e)s que vous nous avez proposés.**



REMISE DES MEDAILLES

BRONZE



AVON

DROUAT Marceau

GONZO Mimi

BRIE NORD

PHILIPPE Patrick

TULOUP Emmanuel

CHANGIS

MERCIER Christian

ARANDA Raphael

COURTRY

ANTUNES Manuel

MEZZACASA Christophe

GRETZ-TOURNAN

DEBUSCHERE Sébastien

INTER LOING FC

BESSETTE Chrystel

MAROLLES AS

YSEMBERT Claude

NANGIS ES

BOUAKKA Abderrahim

MEUNIER François

NANTEUIL AS

SALAH Samir

QUINCY-VOISINS

LAINÉ Michel

PIEDELoup Pascal

VERNEUIL L'ETANG

BARBERAN Fabrice



REMISE DES MEDAILLES ARGENT



AVON

DESRIMAS Georges

AS BOMBONNAISE

LENOIR Jean-Louis

LOUBINOU Gilbert

CESSON

CHEVRIER Bruno

LEFRANC Guy

VALQUENARD

Jean-Robert

CHANGIS

LOYEZ Jean-Michel

FC CMV

TOCQUART Patrick

GRETZ-TOURNAN

AUDO Jean-Luc

BELLON Jean-Luc

MAY EN MULTIEN FC

PATRON Stéphanie

NANGIS ES

NAGEL Sandrine

NANTEUIL AS

DUHAMEL Pascal

PINARD Patrick

VAUX-LA-ROCHETTE

PERCET Claudine

PERCET Daniel

POUZOT François

VERNEUIL L'ETANG

BEUREL Sylvain

Clôture de l'Assemblée

En conclusion, je souhaite féliciter notre Equipe de France pour sa qualification au Mondial 2018. Elle est la locomotive du Football Français et cette qualification est très importante, y compris pour le monde amateur.

Très bonne saison.

Pot de l'amitié.



Comité Directeur

PROCÈS VERBAL du vendredi 6 octobre 2017 (Montry)

Présidence : Philippe COLLOT

Secrétaire de séance : Christiane CAU

Présents : Michel BORTOT, Bernard MARMION, Patrick POIX, Jean-Marie RENAUD, Claude RICHE, Ludovic VANTYGHEM, Orlando VIEIRA, Gérard VIVES.

Excusés : Pascal ANTONETTI, Pierre BILLARD, Stéphanie DI BENEDETTO, Daniel MALHERBE, Abdelhak RAJI, Gilles TANNIER, Philippe TETTAMANTI.

Assistent : Nicolas MAKSYMIUK (Directeur Administratif), Monique MACHO.

1. Ouverture de la séance

Philippe COLLOT souhaite la bienvenue à Monique MACHO – invitée à cette réunion du Comité Directeur. Il informe ce dernier que sa candidature à la fonction de Membre Féminin sera présentée à la prochaine Assemblée Générale du 14/10, suite au départ de Maryse DESNOTS.

Il remercie, au nom du Comité Directeur, Jean Claude OFFREDI – Michel NAUD et Franck THOMAS pour les travaux de maintenance réalisés sur le site de Melun.

D'un point de vue organisation, il rappelle que les Commissions ont fusionné en ce début de saison et qu'elles entrent peu à peu dans la phase opérationnelle de leur fonctionnement. Cette période n'est pas facile car les pratiques des uns et des autres peuvent varier. Le rôle très important de chaque membre représentant le Comité Directeur doit être « facilitateur ».

2. Approbation du PV de la Réunion du 22/09/2017

Sans modifications à apporter, le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Informations FFF – Instances – institutions



Contexte financier global de la FFF

Ressources FFF par nature

Budget global : 224,6 M€ (aide au Football Amateur : 33,5 M€).

Partenariats : 39%

Droits TV : 23%

Billetterie : 7%

Protocole LFP : 10%

Arbitres LFP : 7%

UEFA/FIFA/Etat : 5%

CNF : 3%

Clubs : 3%

Licences : 2%
Financier : 0,3%
Autre : 0,7%



Contrat NIKE

Contexte

Source de revenu la plus importante pour FFF.
Contexte concurrentiel complexe.
Contrat porte sur 8 ans

Contenu

Une dotation financière liée à l'exploitation commerciale du statut d'équipementier de la FFF (30 M€ par an de base + 8 M€ par an minimum sur le CA réalisé avec intéressement complémentaire si objectif dépassé).
Une dotation en équipement de 7.5 M€ par saison (Sélections – Compétitions – Evènements Foot Amateur).
Une dotation en matériel gratuit de 5 M€ par saison pour le Football Amateur (sans contrepartie d'achat).
Une offre spécifique à tarif avantageux pour les Clubs.

Dotation Football Amateur

5 M€ pour couvrir 3 types de besoins :

- 1/ matériels gratuits pour Ligues et Districts,
- 2/ dotations JND – JNB – Labels Jeunes,
- 3/ développement du Football dans le cadre des Contrats d'Objectifs (Football féminin et Loisir).

Conséquences pour les Ligues

Dotation gratuite en matériel (+50 000 € ou +50% par rapport à la situation actuelle).

Conséquences pour les Districts

Dotation gratuite en matériel (7500 € si pas de contrat initial avec possibilité d'une évolution positive de +7500 € si contrat, somme pouvant être modulée à la hausse en fonction du nombre de Clubs/licenciés).

Les engagements vis-à-vis de NIKE

Organisation d'une journée d'équipement par an au sein de chaque Club.
Show-room dans les Ligues.
Visibilité sur les sites internet.
Partenariat exclusif.

Contenu de l'offre pour les Clubs amateurs

Le principe : une offre à tarif très compétitif.

- a. Maillot / Short / Chaussettes.
- b. Survêtement.
- c. Ballon.

Pas d'engagement d'achat.

Un réseau de distribution de proximité.

Mode de fonctionnement pour le Football Amateur

2 canaux de distribution : Nike.com et Réseau des détaillants Nike.
Un Réseau d'une centaine de détaillants sur le territoire.
Offre opérationnelle à compter de fin octobre.
Dotation de ballons à l'ensemble des Clubs pour le lancement du partenariat.



Projet d'augmentation du tarif des Licences 2018/2019

Contexte FFF

Pas d'évolution depuis 15 ans.
Baisse des dotations de l'Etat.
Des actions à financer.

Simulations si augmentation

U6 à U11 : de 1 à 2 €.
U12 à U17 + Dirigeants et Educateurs : de 2.2 à 3.5 €.
U18 à SEN – VET – Moniteur : de 2.5 à 4.5 €.

4. Informations LPIFF

 Compte Rendu du Comité de Ligue du 02/10/2017

Retour sur les principaux points évoqués en séance

Informations LPIFF

Effectifs licenciés : **173 744 au 29/09/2017** (+0.8% soit +1374 licenciés vs 2016).
Assemblée Générale LPIFF : celle-ci se tiendra le **13/11/2017** au Méridien Etoile de la Porte Maillot.
Inauguration du Campus de Morfondé : remerciements aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de la manifestation.
Soirée des Champions : elle se tiendra le **30/10/2017**.
Bilan financier 2016/2017 : celui-ci est excédentaire malgré les investissements liés aux travaux du Campus de Morfondé.

Autres points abordés

FMI : une aide fédérale de 500 k€ va être débloquée pour les formations (modalités de répartition à préciser).
Radiation : les Districts ont désormais la possibilité de les prononcer avec validation de la Ligue.

5. La vie du District 77

 Renouvellement des Effectifs licenciés

Effectifs licenciés : **29 169** licenciés (-9,2% par rapport à la saison dernière)

 Suivi du planning des activités du mois de novembre 2017

- AG LPIFF : **13/11/2017**.
- Réunion du Bureau D77 : **21/11/2017 (à confirmer)**.
- Comité LPIFF : **27/11/2017**.

 Assemblée Générale du 14/10/2017

Le Comité Directeur prend connaissance et approuve le PV de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales concernant la candidature proposée par le Président au poste de Membre Féminin, suite au départ en province de Maryse DESNOTS.

 Point sur les Services Civiques à date

La saisie des contrats dans l'application a débuté. La procédure a évolué et la transmission des contrats s'effectue par messagerie.

 Point utilisation FMI à date

Examen du taux d'utilisation en séance.



Affaire Juridique : suite dossier Bruno LAILLET

Philippe COLLOT indique avoir rencontré, ce jour, l'avocat du District chargé de ce dossier. Conformément à la décision prise par le Comité Directeur, il l'informe que l'assignation envers le Cabinet Comptable de l'époque a été lancée et que la procédure devrait s'étendre sur une durée de 12 à 14 mois.



Gestion des Commissions 2017/2018

Organisation du tirage au sort des Coupes

Les premiers tours se déroulant par secteurs géographiques, les tirages seront organisés par la Commission d'Organisation des Compétitions en fonction de la proximité de la Zone (Montry ou Melun) pour le 1^{er} tour. Pour les tours suivants, ils seront réalisés alternativement.

Demande pour intégrer une Commission

Mélanie BESNARD : demande à intégrer la Commission Féminines ou Foot Animation. [A transmettre au Président de la Commission Féminine.](#)

Gestion et Mouvements au sein des Commissions

Discipline : harmonisation des pratiques. Une réunion est prévue le 17 octobre 2017.

Organisation des Compétitions : service administratif doit rester dans la boucle pour le report des matches et gestion du calendrier.

Futsal : nomination du Président. En attente de la réponse de la personne sollicitée.

Délégués : point sur la demande formulée. [Le Comité Directeur valide l'accompagnement des nouveaux délégués.](#)

Technique : point de situation. Reconstitution de la Commission actuelle jusqu'au 31/12/2017.

Dotation vestimentaire des Commissions.

Point de situation. Examen des modèles retenus et définition des Commissions à doter prioritairement.



Informations Générales (Directeur Administratif et Secrétaire Générale)

Organisation des Championnats « Poule Unique » de la Zone Nord.

Le Directeur propose l'organisation, ci-dessous.

SEN : 5 Poules de 8 en phase 1 - les 4 premiers de chaque groupe accèdent aux poules de montée – 2 Poles de montée de 10. La phase 2 est adaptée suivant les équipes restantes.

U19 : 4 Poles de 8 en phase 1 – les 3 premiers de chaque groupe accèdent à la poule de montée – 1 poule de montée 12. La phase 2 est adaptée suivant les équipes restantes.

U17 : 5 Poles de 8 en phase 1 – les 2 premiers de chaque groupe et les 2 meilleurs 3ème accèdent à la poule de montée – 1 poule de montée 12. La phase 2 est adaptée suivant les équipes restantes.

U15 : 5 Poles de 8 en phase 1 – les 4 premiers de chaque groupe accèdent à la poule de montée – 2 poules de montée 10. La phase 2 est adaptée suivant les équipes restantes.

CDM : 3 Poles de 8 en phase 1 – les 3 premiers de chaque groupe accèdent à la poule de montée – 1 poule de montée 9. La phase 2 est adaptée suivant les équipes restantes.

ANCIENS : 5 Poles de 8 en phase 1 – les 4 premiers de chaque groupe accèdent à aux Poles de montée – 2 Poles de montée 10. La phase 2 est adaptée suivant les équipes restantes.

Le Comité Directeur valide ces propositions.

[Demande d'intégration du Club de Villeneuve la Guyard en Critérium +45](#)

Le dossier a été validé par le Comité de Ligue du 02/10/2017. Courrier a été envoyé au Président sous couvert du Président du District de l'Yonne.

[Début des Compétitions Féminines](#)

Un point est fait en séance sur la date retenue. Senior D1F démarre le weekend prochain. Une réunion avec les clubs concernant le foot féminin à 8 est programmée.

[Fermeture au public du Site de Montry](#)

Le Comité Directeur valide la fermeture au public le vendredi matin afin de permettre la réalisation des tâches liées à la parution du journal.

[Ententes](#)

- Emerainville – Noisiel en U17 et U19. [Entente validée.](#)
- Champs – Emerainville en U13F et U16F. [En attente de l'accord d'Emerainville.](#)

Demande de création d'un nouveau club, Foyer Rural Villiers St Georges. Vu la demande très tardive, il ne paraît pas possible d'intégrer les équipes en compétitions avant la phase 2.

6. Courriers reçus

[Externe](#)

27/09/2017 : Conseil Départemental pour opération du 14/10/2017 « tous acteurs contre le racisme ».

28/09/2017 : Fondation du Football. Lancement des « Trophées Philippe SEGUIN du Fondation du Football ».

29/09/2017 : CDOS sur la formation des dirigeantes.

03/10/2017 : DDCS. Proposition du Groupe CORA.

[FFF](#)

27/09/2017 : rappels concernant les bonnes pratiques en matière de FMI.

03/10/2017 : point sur l'utilisation de la FMI.

[LPIFF](#)

25/09/2017 : Comité Directeur du 02/10/2017.

25/09/2017 : suite réunion des Présidents de District du 18/09/2017.

28/09/2017 : formation des Référents Départementaux « Laïcité – Valeurs de la République – Prévention de la radicalisation ». [Un Membre du CD assistera à cette formation qui a lieu les 20 et 21 décembre à Gentilly.](#)

03/10/2017 : Comité d'Appel chargé des affaires courantes.

[Clubs & Autres](#)

23/09/2017 : MITRY-MORY FOOTBALL. Demande des informations sur le Règlement Intérieur de la CDA.

25/09/2017 : VILLENEUVE LA GUYARD. Demande d'intégration au District 77 en Compétitions +45.

26/09/2017 : ET FUTSAL MELUN. Tablette FMI et absence à l'Assemblée Générale. [Le nécessaire a été fait par Le Trésorier Général.](#)

7. Comptabilité

Le Trésorier Général informe le Comité que la Charge de travail est actuellement très importante suite à la gestion des Services Civiques.

Relevés impayés : un recommandé sera transmis aux Clubs concernés lundi prochain. La procédure réglementaire prévue sera appliquée à compter des 14 et 15 octobre 2017, si la situation n'est pas régularisée avant cette date.

Mutuelle Santé : la résiliation du contrat AG2R a été effectuée et un devis a été demandé à ALLIANZ. A réception des informations, une Décision Unilatérale de l'Employeur, ainsi qu'une lettre d'information sur la mise en place d'une nouvelle Mutuelle, seront adressées à chaque salarié.

Le Contrat « TM Incendie » du site de Melun a été résilié.

Un RDV a été fixé au 11 octobre 2017 avec l'architecte Grégoire COLLIN concernant le Parking du Site de Melun.

8. Technique

Formation des Educateurs : il est possible d'accepter des candidats extérieurs au District si les formations ne sont pas complètes. Le paiement s'effectue avant la session.

Opérations à encadrer: Parcours de Performance – Concours du Pôle Espoir et Centre de Perfectionnement. Encadrement assuré par les Techniciens salariés et les techniciens ayant à valider une formation.

Référents à fournir à la LPIFF :

- Gardien de but = Antony CALAMY + Olivier Gérard si possibilité de 2 personnes
- Foot Féminin = François POUZOT
- Préparation Athlétique = Eric CABALLERO + T. Clemente si possibilité de 2 personnes
- Futsal = Jimmy FICHER

9. Arbitrage

Formation 1^{er} module à Montry = 13 candidats inscrits.

Le 2^{ème} module se tiendra à Héricy.

Il apparaît nécessaire de doter la Zone Sud d'un PC Portable pour dispenser les formations ainsi que d'un mobile pour le Vice-Président de la CDA. [En cours.](#)

Retour sur la rencontre avec un panel d'Arbitres du 03/10/2017. Un courrier sera transmis à l'ensemble des Arbitres.

10. Questions diverses / Tour de table

Monique MACHO

Invitée au Comité par le Président, présente son parcours sportif et son engagement associatif. Elle précise également la contribution qu'elle souhaite apporter au sein du Comité Directeur.

Michel BORTOT

Souhaite un point sur les contrats de travail. Ils sont en cours de finalisation.

Ludovic VANTYGHEM

Une première réunion de prise de contact avec les délégués du personnel s'est tenue. Une autre est programmée mi-octobre. Les entretiens annuels des salariés sont à prévoir.

Bernard MARMION

Demande si les candidats délégués ont été validés après entretien. Ils ont été reçus par le Directeur Administratif et la Secrétaire Générale et ont assisté à la dernière formation.

Gérard VIVES

Demande à ce que les convocations des diverses Commissions soient envoyées par le personnel administratif et non par les Présidents de Commission. Souhaite également à ce qu'on lui adresse les informations pour l'élaboration du Powerpoint de l'AG. Présente une trame de plaquette du District.

Patrick POIX

Précise avoir reçu les étiquettes pour les médailles.

Pose la question du matériel vidéo prêté à un membre de Commission. [Philippe Collot est en charge du dossier.](#)

Jean Marie RENAUD

Revient sur la journée des partenaires organisée par le club de Moissy et pour laquelle il représentait le District.

Christiane CAU

Fait le point sur la permanence téléphonique.

Fin de réunion : 21h55.

Prochaine réunion : 10/11/2017 (Melun)

Le Président de Séance : Philippe COLLOT.

La Secrétaire de Séance : Christiane CAU.



Comité Directeur

RELEVÉ DE DECISIONS DE BUREAU du lundi 06 novembre 2017

Présidence : M. Philippe COLLOT

Secrétaire de séance : Mme Christiane CAU

Présents : MM. Michel BORTOT – Patrick POIX - Jean-Marie RENAUD – Claude RICHE - Ludovic VANTYGHEM

Absent excusé : M. Orlando VIEIRA.

1. Gestion des Commissions

CDA

Nomination Président

Après avoir assuré l'animation opérationnelle durant quelques semaines, le Bureau va proposer au Comité Directeur de nommer Larbi BENCHEIKH Président par intérim de la Commission jusqu'au 30/06/2018 et confirmer Alain BUITRON et Stéphane SALLAY aux postes de Vice-Présidents.

Organisation

L'objectif principal sera de poursuivre la construction d'une Commission unifiée avec des pratiques harmonisées à tout le Département. Un RDV sera rapidement fixé avec les intéressés afin de préciser les règles de fonctionnement.

FUTSAL

Nomination Président

Le Bureau va proposer au Comité Directeur la nomination de Jimmy FISCHER au poste de Président. A l'issue de celle-ci, un RDV sera proposé à l'intéressé afin d'échanger avec lui sur le projet à mettre en œuvre pour la Commission.

FOOT Animation

Le Bureau valide l'achat d'une sono et des mégaphones.
Le Trésorier Général est chargé de la commande.

[Futsal Foot de cœur solidarité](#)

Dans le cadre de l'opération de solidarité « 1 enfant = 1 jouet », le Bureau décide d'effectuer une donation à l'Association « Secours Populaire ».

Subventions et Partenariats

Philippe COLLOT rencontrera le Président de la Commission afin d'échanger sur les modalités de fonctionnement de la Commission et la planification à court terme d'une première réunion.

Examen des candidatures pour intégrer une Commission.

Patrick POUSSEL : Commission Foot Animation.

Julio LADJYN : Commission Subventions et Partenariats.

Les candidatures seront soumises au Comité Directeur.

Point sur les dotations vestimentaires.

La Secrétaire Générale est chargée de faire un état des lieux du recensement des tailles des commissaires par les Commissions concernées.

2. Gestion sociale

[Contrats de travail](#)

Un point sur l'état d'avancement de ce dossier est fait en séance. Philippe COLLOT précise au Bureau la teneur des derniers échanges avec le Conseil du District concernant les différents contrats. Il est prévu une présentation aux salariés au cours du mois de novembre.

[Entretiens individuels annuels des salariés](#)

Les entretiens individuels annuels seront réalisés avant la fin de l'année. La liste des personnes chargées de les conduire est effectuée en séance.

3. Organisation

[Organisation District après mise en œuvre de la Réforme des Compétitions](#)

Dans le cadre de la mise en place de la Réforme des Compétitions en 2018/2019, l'organisation administrative du District doit être adaptée à cette nouvelle architecture, de sorte à être opérationnelle dès le début de la saison prochaine.

Dans un 1^{er} temps, un Groupe de Travail chargé de faire des propositions sur la nouvelle organisation administrative à mettre en place sera constitué lors de la prochaine réunion du Comité Directeur. Les propositions du Groupe devront également intégrer la partie « ouverture au public » des Sites.

Dans un 2^{ème} temps, un nouveau Groupe de Travail sera chargé de proposer une organisation des Commissions compatible avec le fonctionnement administratif retenu.

4. Comptabilité

Patrick POIX rappelle la charge de travail liée à la gestion des Services Civiques qui impacte fortement le fonctionnement du service. Il précise en séance les différentes opérations comptables qu'il reste à effectuer.

Il évoque certaines difficultés concernant les frais des intervenants techniques extérieurs et la nécessité d'améliorer la communication dans le cadre des formations, notamment en cas d'annulation de modules.

Il informe également le Bureau de certains dossiers spécifiques (frais Arbitrage, repas lors des stages, échanges Club, frais des techniciens salariés et certaines informations émanant de la LPIFF).

5. Formation des Services Civiques

Gratuité des formations

Dans le cadre de l'agrément collectif porté par le District, les Services Civiques ont la possibilité de bénéficier de la gratuité des Modules CFF1 et CFF2. Les jeunes qui auraient déjà validé ces Modules auront la possibilité de se reporter sur le CFF3.

Organisation des formations PSC1 / Citoyennes et Tuteurs

Claude RICHE est chargé par le Bureau d'organiser les différents Modules avant février 2018.

6. Dossiers « Travaux »

Végétalisation du parking de Melun

Des devis sont en cours d'élaboration. Sur les conseils de l'Architecte, l'Assistance à Maîtrise d'Œuvre sera assurée par le District. Patrick POIX et Dominique CHATELLIER assureront cette mission.

Equipements informatiques des salles de Commission de Melun

Des ordinateurs « fixe » seront installés dans les salles de Commission avec imprimantes. Le Directeur Administratif est chargé de la mise en place d'un matériel adapté à la configuration souhaitée.

Vente parcelle boisée du site de Montry

Philippe COLLOT informe le Bureau de l'évolution de ce dossier. Un entretien entre le Maire de Montry et le Promoteur chargé du suivi du dossier laisse apparaître un probable retard dans la réalisation du projet (Suite au décalage du passage de la révision du PLU en Conseil Municipal).

7. Modification du planning des activités

- Repas de fin d'année des salariés du 15/12 reporté au 22/12/2017.
- Repas du Comité Directeur du 22/12 reporté après les fêtes de fin d'année.
- Remise des dotations du Mozaïc Foot Challenge les 07 et 20/12/2017.
- Une date reste à planifier pour la remise des dotations suivantes :

- o Foot à l'Ecole

- Labels
- Bénévoles du mois

8. Mozaïc Foot Challenge

Le Bureau prend connaissance des Lauréats 2017 suite au message du CA Brie Picardie du 25/10/2017 :

- CLAYE-SOUILLY – SEN
- DAMMARTIN – U15
- QUINCY – U17
- ROISSY – U19
- VAL D'EUROPE – FEM
- LIEUSAIN – FEM
- MELUN – U17
- PONTIERRY – U15
- SAVIGNY LE TEMPLE – U13
- SENART-MOISSY – U19
- VERNEUIL-OZOUER – SEN

La remise des dotations sera effectuée aux dates évoquées précédemment à Montry et à Melun ou bien sur un site unique, si une salle peut être trouvée.

9. Traitement des courriers reçus

- Présence d'un collaborateur District lors de l'AG LPIFF du 13/11/2017 : **Dorothée POTHEE participera pour le District 77.**

- Sollicitation de la DDCS pour un RDV dans le cadre de la Cellule de veille. Une réunion se tiendra le vendredi 10/11/2017 à 15h00 à Melun. Participeront à cette réunion dans la mesure de leurs disponibilités : **Président District – Président et Vice - Président CDPME – Représentants CD en CDPME et Directeur Administratif.**

- Journée de convivialité organisée par le Club de Torcy le 26/11/2017. **Le Président de la LPIFF a été convié à cette journée. Le Président du District participera.**

- Lettre de l'Employeur de l'AE2F : le Bureau prend connaissance des principaux points susceptibles de concerner le District. Le congé d'engagement associatif – Grille de classification CCPAAF – le Comité Social Economique.

- Contrat de maintenance du matériel informatique. Après examen des différents devis, le Bureau décide de maintenir le Contrat avec IDS.

Fin de la Séance à 22H00.

Prochaine réunion du Bureau : sur convocation.



Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes

PROCÈS VERBAL du jeudi 9 octobre 2017

Président de séance : M. Jean-Marie RENAUD

Secrétaire de séance : M. Gilles TANNIER

Présent : M. Abdelhak RAJI

Appel du Club de RC PAYS DE FONTAINEBLEAU d'une décision de la commission des Statuts et Règlements du 9 octobre 2017 concernant la rencontre N°19432530 opposant l'entente Longueville Soisy Bouy 1 et le RC Pays de Fontainebleau 1 au sujet de la perte du match par pénalité de l'équipe de Fontainebleau par rapport à l'article 47 du Statut de l'Arbitrage de la FFF

Lecture du courrier du Club de RC PAYS DE FONTAINEBLEAU reçu en date du 20 octobre 2017.

Audition de Mr Martinho SAPATEIRO (Président) et Norbert BOJ (Vice-Président), qui argumentent sur :

-l'erreur concernant la date d'effet des sanctions indiquée au 1^{er} juillet 2016 (alors qu'il s'agit en réalité du 1^{er} juillet 2017) dans la version initiale du PV de la commission statuts de l'arbitrage du 15/06/2017, qui les a amené à considérer que ces sanctions concernaient la saison 2016-2017 et non pas 2017-2018,

-sur une rédaction non individualisée des sanctions sportives dans le PV de la commission statuts de l'arbitrage du 15/06/2017, qui les a amenés à penser que la sanction était uniquement financière

Considérant qu'il est indiqué en page 24 du PV de la commission statuts de l'arbitrage du 15/06/2017 dans le paragraphe situation des Clubs « PREMIERE ANNEE D'INFRACTION - Sanctions sportives - Conformément à l'article 47 du Statut de l'Arbitrage de la FFF

Pour tout club figurant en première année d'infraction, la saison suivante, le nombre de joueurs titulaires d'une licence frappée du cachet "Mutation" autorisés à pratiquer dans l'équipe hiérarchiquement la plus élevée est diminué de deux unités. Cette mesure est valable pour toute la saison, à partir du 1^{er} juillet 2017. Cette mesure ne concerne pas les joueurs titulaires d'une licence frappée du cachet "Mutation" en application des dispositions de l'article 164 des Règlements Généraux. Elle est valable pour toute la saison et reprend effet pour chacune des saisons suivantes en cas de nouvelle infraction. »,

Considérant que le Club du RC PAYS DE FONTAINEBLEAU figure en pages 26 et 27 dans ce même paragraphe situation des Clubs « PREMIERE ANNEE D'INFRACTION - Sanctions sportives - Conformément à l'article 47 du Statut de l'Arbitrage de la FFF »

Le Comité d'Appel confirme la décision de première instance.

Cette décision est susceptible d'appel devant le Comité d'appel chargé des Affaires Courantes de la LPIFF, dans les conditions de forme et de délai définies à l'article 31.1.1. du Règlement Sportif Général de la LPIFF.



Commission Départementale de Discipline

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du jeudi 09 novembre 2017

Les Procès-Verbaux des rencontres ci-dessous sont à consulter sur FOOTCLUBS.

COUPE

Match 20097869
Fontenay Trésigny 1– Changis 1
Seniors Coupe 77 du 05/11/2017

Match 20097905
Lizy 1– Meaux Portugais 1
Seniors Coupe 77 du 05/11/2017

Match 20097842
Pontault UMS 2 – Ferrieres 2
Seniors Coupe Comité du 05/11/2017

Match 20094312
Coulommiers 1– Pays Crécois1
U17 Coupe 77 du 05/11/2017

Match 20094320
Nanteuil 1– Trilport 1
U17 Coupe 77 du 05/11/2017

CHAMPIONNAT

Match 19410724
Collegien 11 – Claye Souilly 12
Vétérans D1 Nord du 17/09/2017

DOSSIERS EN INSTRUCTION

Match 19410465
Plaine France 1 –Goellycompans 1
Seniors D3 N.A du 24/09/2017

Match 19410346
Plessis 1 – Lognes 2
Seniors D3 Nord B du 08/10/2017

Match19414369
Magny 1 – Goelly/Brie Nord 1
U19 D2 Nord D du 15/10/2017



Commission Départementale de Discipline

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du mardi 14 novembre 2017

Les Procès-Verbaux des rencontres ci-dessous sont à consulter sur FOOTCLUBS.

CHAMPIONNAT

**MATCH N°19438258
ENT BAGNEAUX NEMOURS 1 / CESSON VSD ES 1
U 15 D1 SUD du 07/10/2017**

**MATCH N° 19432574
C.A COMBS 1 / FONTAINEBLEAU RC 1
SENIORS D1 SUD du 12/11/2017**

**MATCH N° 19409963
AVONS US 2 / LIEUSAINTE FOOT AS 1
SENIORS D2 SUD du 12/11/2017**

**MATCH N° 19432550
NANDY 1 / MELUN 2
SENIORS D1 SUD du 12/11/2017**

**MATCH N° 19915549
MONCOURT-FROMONVILLE 1 / FONTAINEBLEAU RC 2
SENIORS D4 SUD POULE A du 29/10/2017**

**MATCH N° 19913470
VAUX LE PENIL LA ROCHETTE 5 / DAMMARIE LES LYS 5
CDM D2 SUD du 12/11/2017**



Commission Départementale d'Arbitrage

PROCÈS VERBAL du vendredi 13 octobre 2017

Présidence de la séance : Larbi BENCHEIKH

Secrétaire de la séance : Sylvain BOISSEAU

Présents : Sylvain BOISSEAU - Patrick PHILIPPE - Claude ADAM - Bernard MARMION - Denis MATEI - Olivier FREMIOT - Dominique CHATELLIER - Patrick OSSET - Stéphane SALLAY.

Absents excusés : Mickaël HADJADJ - Fabrice ZANNIER - David MUZELLE - Xavier GUILLUCQ - Alain WATTIAU - Fabien EL MKELLEB - Alain BUITRON - Pierre GAC – Florent MARMION.

Assistent : Ludovic VANTYGHEM (Comité Directeur)

Ouverture de la séance : 19H10.

Message du 24/09/2017 de M. Philippe COLLOT, Président du District de Seine et Marne de Football :
« Je vous informe de la démission de Luc CHEVEREAU du poste de Président de la CDA du District 77.

Dans l'attente de la nomination d'un successeur, je vous informe que le Comité Directeur a chargé M. Larbi BENCHEIKH (Vice-Président Délégué) d'assurer l'animation opérationnelle de la Commission. Il sera aidé dans sa mission par les 2 Vice-Présidents, Alain BUITRON et Stéphane SALLAY. »

ORDRE DU JOUR

Approbation du dernier procès-verbal

Le Président soumet à l'approbation de la CDA le PV de la réunion n°3 du 21.09.2017. Le PV est adopté avec les remarques formulées.

Réception des Arbitres

Adel HADJ ABDERRAMANE :

La CDA a souhaité à l'entendre suite à 2 absences non excusées en Commission de Discipline du 2706/2017 et en Commission d'Appel Disciplinaire du 14/09/2017. Après avoir entendu ses explications et pris note de ses excuses, la CDA rappelle à M. HADJ ABDERRAMANE les procédures administratives à appliquer en cas d'incidents graves.

Courriers des arbitres

La CDA prend note des courriers et/ou messages ci-après.

- Demande d'autorisation pour officier sur des matches amicaux. A ce titre, la CDA rappelle le nécessaire respect des Article 17. « Arbitrage - Match Officiel. » et Article 18. – « Arbitrage - Match Amical » du REGLEMENT SPORTIF GENERAL du District de Seine et Marne.
- Dé-convocation, indisponibilités et certificats médicaux transmis à ce jour.
- Rapports d'arbitrage et frais d'arbitrage.
- Echanges dans le cadre de la Filière Arbitrage Régional 2017/2018.

- Demande de participation d'Arbitres officiels à des matchs amicaux.
- Messages des Arbitres Officiels relatifs à la démission de M. Luc CHEVEREAU.
- Echanges dans le cadre du renouvellement des dossiers médicaux et des licences arbitres pour la saison 2017/2018.
- Transmissions bordereaux médicaux.
- Echanges dans le cadre du Module 1 de formation des candidats Arbitre Foot à 11 des 30/09, 01/10, 07/08 oct. (zone nord), 14/15 oct., 21/22 oct. (zone sud).
- Echanges dans le cadre du Rattrapage du test physique du 14/10/2017.
- Échanges dans le cadre du Module Foot Animation programmé initialement les 25/10 et 30/10/2017.
- Échanges dans le cadre du Stage Technique, Test Théorique et Test Physique des Arbitres D3 / D4 / Foot Diversifié / Candidats / Féminines / JAD du 11/11/2017.

Stanislas DONDAVO : mail du 22/09/2017. Informe la CDA de son indisponibilité pour toute la saison 2017/2018 pour raison professionnelle. Pris note.

Christel ZEKPE DJOUMBI : mail du 24/09/2017. Demande des informations concernant la remise des nouveaux écussons d'Arbitre Officiel du District. Réponse apportée par SCDA.

Nuno RIBEIRO : mails des 26/09 et 27/09/2017. Demande des informations concernant son classement 2016/2017 et son dossier de renouvellement 2017/2018. La CDA rappelle à M. RIBEIRO que les classements 2016/2017 ont été validés par le Comité Directeur du District avant leur diffusion officielle. La CDA a demandé le 27/09/2017 un certificat médical à M. RIBEIRO. A date, M. RIBEIRO n'a pas encore fourni le certificat médical demandé. La CDA rappelle que les certificats médicaux doivent être transmis au plus dans les 72 heures justifiant l'empêchement. Les certificats médicaux doivent en outre porter mention de la durée de l'arrêt. Ces dispositions sont conformes à l'Annexe 3 du Règlement Intérieur de la CDA.

El Mehdi BOUASSRIA : mail du 27/09/2017. Demande d'intégration du dispositif FAR 2017/2018. Réponse apportée par SCDA.

Patrick VACHE : mail du 29/09/2017. Demande des précisions sur la décision de la CDA prise suite à sa demande d'arbitrage des compétitions gérées par la LPIFF. Réponse apportée par SCDA.

Abdeslam EL BOUHATI : mail du 29/09/2017. Sollicite la CDA dans le cadre de difficultés de transport. Pris note.

Nathanaël BERTHELOT : mail du 08/10/2017. Souhaiterait obtenir des invitations pour participer à la soirée de l'arbitrage prévue le 19 Octobre 2017, organisée par "LA POSTE". Réponse apportée par SCDA.

Sébastien SAINTON : mail du 09/10/2017. Difficultés d'accès à son espace « DESIGNATIONS » sur MyFFF. Pris en compte.

Faycal EL BOUHATI : mail du 12/10/2017. Pour raisons personnelles, demande à arbitrer uniquement le samedi. La CDA ne peut accéder à cette demande, rappelant que la plupart des rencontres se déroulent le dimanche.

Driss GOUAL : mail du 12/10/2017. Transmet un certificat de décès pour justifier d'une absence à une convocation de la CDA. Pris note.

Courriers des clubs

OZOUER LE VOULGIS CS : mail du 25/09/2017. Demande des informations à propos des modalités d'inscription de 2 jeunes joueurs à la formation arbitre foot animation. Réponse apportée par SCDA.

BRIARD SC : mail du 02/10/2017. Transmet une demande suite à un PV de la Commission du Statut de l'Arbitrage. La CDA fait suivre à la commission ad hoc.

TRILPORT US : mail du 10/10/2017. Fait état d'une possible erreur administrative sur une sanction disciplinaire attribuée lors d'une rencontre de SEN D2 du 08/10/2017. Réponse apportée par SCDA et transmission au Secrétariat de la réponse de l'Arbitre Officiel par mail du 10/10/2017.

CHEVRY COSSIGNY 77 FC : mail du 12/10/2017. Suite à des incidents survenus dans le passé, demande la désignation d'un arbitre pour une de ses équipes disputant un match le 15/10/2017. La CDA rappelle que toute demande de désignation d'un arbitre officiel doit être transmise au Secrétariat du District.

GATINAIS VAL DE LOING F.C. : mail du 13/10/2017. Demande si une formation foot animation est prévue sur la zone sud, compte tenu de l'éloignement du club avec Montry. Pris note.

Courriers des instances

District Seine et Marne de Football

Mail du 26/09/2017 : Fait suivre un mail du 25/09/2017 de la LIGUE REUNIONNAISE DE FOOTBALL transmettant le dossier de M. Nicolas SANDAYE. Remerciements.

Mail du 29/09/2017 : Fait suivre un mail du 28/09/2017 de la CDA du District de Football du Gers qui demande la transmission du dossier de M. Kevin DELVAL. Le SACDA a transmis les informations nécessaires au Secrétariat du District de Seine-et-Marne.

Mail du 03/10/2017 : Fait suivre un mail du 03/10/2017 de M. Mokola DOUCOURE, Arbitre Officiel LPIFF, transmettant sa nouvelle adresse postale. Remerciements.

Mail du 03/10/2017 : Fait suivre un mail du 03/10/2017 du club de VAL DE FRANCE FOOTBALL à propos d'un match de championnat U19 D1. Pris note.

Mail du 04/10/2017 : PV Discipline 21.09.17.

Mail du 04/10/2017 : PV Discipline 28.09.17.

Mail du 07/10/2017 : Communiqué du Président du District. Remerciements.

Mail du 10/10/2017. Fait suivre la réponse par mail du 10/10/2017 de Nathanaël Berthelot suite au Communiqué du Président du District. Remerciements.

77 N / Commission Départementale Discipline

RAS.

77 N / Commission Départementale Appel Disciplinaire

RAS.

77 N / Technique / Foot Animation

Nicolas THIERRY : mail du 27/09/2017. Demande d'Arbitres Officiels (2 trios) dans le cadre des interdistricts U15 garçons et filles qui auront lieu à Montry le mercredi 29 novembre 2017.

Morgan FEVRIER : mail du 11/10/2017. Demande d'Arbitres Officiels pour 3 manifestations challenge futsal :

- Samedi 21/10/2017 (2 à 3 arbitres par site), journée entière, Rdv 9h00 - Fin prévue à 17h00 pour les sites de Château-Landon et Bourron-Marlotte.
- Le Samedi 21/10/2017 (2 à 3 arbitres par site), demi-Journée, Rdv 14h00 - Fin prévue à 18h30 pour le site de Vert-Saint-Denis.
- Le Dimanche 22/10/2017 (2 à 3 arbitres par site), journée entière, Rdv 9h00 - Fin prévue à 17h00 pour les sites de Avon, Champagne-sur-Seine et Dammarie-les-Lys.

La Section chargée de la désignation des Arbitres met tout en œuvre pour satisfaire les demandes sur les rencontres officielles, en fonction de la disponibilité des effectifs.

CRA – LPIFF – FFF

Journaux Numériques LPIFF N°449/450/451.

Mail CRA du 29/09/2017 : Fait suivre un mail de club de TORCY PARIS VALLEE DE LA MARNE FOOTBALL U.S. à propos de l'accès au Stade du FREMOY le 01/10/2017. Remerciements.

Mail CRA du 29/09/2017 : Délégation désignations coupe de Paris U17 du 08/10/17. Pris note.

Mail CRA du 03/10/2017 : Délégation désignation Coupe Gambardella du 08/10/17. Pris note.

Mail CRA du 03/10/2017 : Demande d'arbitres assistants pour match de Coupe Gambardella du 08/10/2017. Pris note.

Mail CRA du 06/10/2017 : Délégation désignation Coupe Nationale Futsal du samedi 21 octobre 2017.

Mail CRA du 09/10/2017 : Demande d'Arbitre Officiel match U17 R3 – Poule C du 15/10/2017. Pris note.

Mail CRA du 12/10/2017 : Inversion rencontre R4 du dimanche 15 octobre 2017. Pris note.

Mail CRA du 13/10/2017 : Listing des arbitres Foot Diversifié (plénière du 06/10/2017) en vue de l'identification des arbitres de chaque District assujettis au test physique TAISA. Pris en compte.

Courriers divers

Williams MONTECOT : mail du 26/09/2017. Fait suivre un mail de M. Stéphane ALBE relative à une demande d'arbitre officiels, pour des manifestations UNSS les 04/10 et 15/11 au Stade Roger Couderc à Torcy. Isabelle CHILARD, Mehdi et Rayan AIT YALLA ont été désignés par la CDA.

Informations générales du Président.

- Réunion plénière de CRA du 06/10/2017 – Courbevoie (92) :
 - Agression du trio arbitral lors d'un match de Coupe de France à Tremblay-en-France (évocations des suites données à cette affaire).
 - Actions Recrutement et Fidélisation :
 - ✓ Sur un principe de parrainage, proposition qu'un candidat arbitre puisse être accompagné/suivi par un Arbitre Officiel D1.
 - ✓ Intervention auprès des référent de clubs.
 - Rattrapage Test Physique TAISA du 14/10/2017.
 - Stage annuel Arbitres R2, R3, R4 et stagiaires SEN du 21/10/2017.
 - Formation initiale Futsal : La CRA demande aux CDA de prioriser ces formations.
 - Arbitres régionaux FOOT DIVERSIFIE : A charge de chaque CDA d'organiser les tests physiques et théoriques des arbitres dépendant de leur district d'appartenance.
- CP-CHAUCONIN/MONITEURS : Formation en Arbitrage les 09/10/11 oct. 17.

Dominique CHATELLIER et Larbi BENCHEIKH sont intervenus les 3 jours au CP pour dispenser les formations.
6 Candidats inscrits
6 candidats reçus (note max = 43,5/50 – note min = 31/50).
Matinée : formation théorique – après-midi : formation pratique.
Remerciements aux Moniteurs de Sports du Centre Pénitentiaire de CHAUCONIN.
- Annuaire des membres de CDA et des observateurs en arbitrage

Validation en séance. La diffusion sera assurée par le SCDA.
- Planning prévisionnelles activités CDA Saison 2017/2018

La CDA a diffusé le 29/09/2017 auprès de l'ensemble des Arbitres le planning des activités 2017/2018. Le document PDF a également été mis en ligne sur le site internet du District, rubrique « ARBITRAGE ».
- Uniformisation du Règlement Intérieur et de ses Annexes (suivant base trame CRA – harmonisation RI des CDA)

Le document complet, validé par le Comité Directeur du District, a été mis en ligne sur le site internet du District, rubrique « DOCUMENTS ».
- Suivi Référents CDA

Référent CDA Arbitres Départemental 1 : Larbi BENCHEIKH.
Les Arbitres appliquent avec sérieux et rigueur les dispositions mises en place avec leur référent.
Les retours sont réguliers et de qualité.

Référent CDA Arbitres Départemental 2 : Xavier GUILLUCQ.
RAS.

Référent CDA Arbitres Assistants : Stéphane SALLAY.
Les Arbitres appliquent avec sérieux et rigueur les dispositions mises en place avec leur référent.
Les retours sont réguliers et de qualité.

Activités CDA pour Octobre 2017 et Novembre 2017

- Rattrapage test physique D1, D2, AAD = 14/10/2017.
- Module 1 de formation des candidats Arbitre Foot à 11 = 14/15 oct., 21/22 oct. (zone sud).
- Module Foot Animation = 02/11 et 22/11/2017.
- Réunion CDA Zone Sud = 09/11/2017.
- Réunion CDA Zone Nord = 10/11/2017.
- Stage Technique, Test Théorique et Test Physique des Arbitres D3 / D4 / Foot Diversifié / Candidats / Féminines / JAD = 11/11/2017.
- Regroupement Filière Arbitrage Régional N°3 = 17/11/2017.
- Rattrapage test physique D3 / D4 / Foot Diversifié / Candidats / Féminines / JAD = 24/11/2017.
- Stage Technique de perfectionnement futsal + Test Physique = 25/11/2017.

La vie des Sections

Section « désignation des Arbitres »

Animateur : Dominique CHATELLIER

Un point est fait en séance sur le renouvellement des dossiers Arbitres de la Zone Nord pour 2017 / 2018 (certificat médical remis) :

Catégories	Effectifs Arbitres (Zone Nord)
D1	21
D2	12
D3	18
D4	13
AAD1	5
AAD2	6
Foot Diversifié	11
Total Arbitres opérationnels	104

Indisponibilités : 111 depuis le début de la saison.

Indisponibilité du week-end 14/15 octobre 2017 (=27) qualifiée d'exceptionnelle par le responsable des désignations (en général indisponibilité / week-end = env. 10).

Tournois futsal U11 / U13 des 21 et 22 Octobre 2017 :

21/10/2017 :

- Torcy - Gymnase de l'Arche Guédon
- Champs-sur-Marne – Gymnase Du Nesles

22/10/2017 :

- Villeparisis - Gymnase GÉO ANDRÉ
- Crécy-la-Chapelle – Gymnase Perrichon

La CDA désignera des Arbitres pour diriger les matchs et des représentants pour l'encadrement des officiels.

Section « tests physiques »

Animateur : Stéphane SALLAY

1^{er} Rattrapage test physique TAISA pour les Arbitres D1, D2, AAD = 14/10/2017.

17 Arbitres sont convoqués par la CDA (arbitres absents ou en situation d'échec lors du 1er test du 16/09/2017) :

AHMED - ARJOUN - BAUCAL - BLANC - BRAIK - DEBRESNE - DELZOR - GERARD - KIMPOLO
MOUANDZA - LECLERC - MAYOUTE - MORELLI - NOURO N. - PAPIAH - ROTHE - SANDAYE –
SANDRAT.

La CDA rappelle aux Arbitres qu'à l'issue du 1er rattrapage il sera fait application des dispositions de l'Annexe 2 du Règlement Intérieur de la CDA.

Test physique D3 / D4 / Foot Diversifié / Candidats / Féminines / JAD = 11/11/2017.

L'ensemble des Arbitres FOOT DIVERSIFIE départementaux et régionaux seront convoqués.

Rattrapage test physique D3 / D4 / Foot Diversifié / Candidats / Féminines / JAD = 24/11/2017.

Ce 1^{er} rattrapage du TAISA est décalé au 24/11/2017 (date initiale fixée au 18/11/2017).

Section « désignation des observateurs et suivi des observations pratiques »

Animateur : Bernard MARMION

Suite à son arrivée dans le District, la CDA valide à date l'intégration de Nicolas SANDAYE dans les effectifs Arbitres D1.

Nicolas SANDAYE est affecté au Groupe 2 (observateurs : Fabrice ZANNIER et Emmanuel TULOUP).

Suivi des observations à date Zones Nord + Sud :

Catégories	Observations Arbitres
D1	17
D2	13
D3	6
D4	5
AAD	9
JAD	7
Féminines	0
Total Observations réalisées à date	57

Section « formation – perfectionnement - évaluation »

Animateur : Larbi BENCHEIKH

Formation arbitres foot animation

Compte tenu de contraintes matérielles liées à la disponibilité des installations à Montry, la formation est décalée au 02/11 et 22/11/2017.

Formation candidats Arbitre Module 1

4 journées de formations techniques se sont tenues les 30/09, 01/10, 07/10 et 08/10.

Bilan :

17 Candidats inscrits à la formation.

12 Candidats ont suivi régulièrement les sessions de formation.

9 Candidats sont validés en théorie à l'issue de la formation.

La CDA adresse ses sincères félicitations à :

BIZOUARN Franck
BOUDAAOUA Yassine
OUADAH Ylies
PLANTIER Cedric
PROTIN Noël
ROBIN Tony
ROUXEL Jean Claude
TAITOUS Abdelkader
VIDAL Guillaume

Module 1 de formation des candidats Arbitre Foot à 11 = 14/15 oct., 21/22 oct. (zone sud)

A date, 25 candidats arbitres inscrits.

La CDA remercie d'ores et déjà M. et Mme MACHO, dirigeants du club HERICY VULAINES SAMOREAU F. C., ainsi que la municipalité de Vulaines-sur-Seine pour leur aide précieuse et pour la mise à disposition de leurs infrastructures, permettant ainsi le déroulement de la formation dans les meilleures conditions.

Stage Technique et Test Théorique des Arbitres D3 / D4 / Foot Diversifié / Candidats / Féminines / JAD du 11/11/2017

La Section Formation proposera un déroulé de Stage et un timing associé.

Formation FMI du 22/09/2017

Bilan :

- 14 Arbitres convoqués.
- 4 Arbitres FOOT DIVERSIFIÉ présents : JEULIN – LEQUA – SEMNI N. – TIERSEN.

La CDA remercie les 4 Arbitres qui ont fait l'effort de suivre cette formation et dans le même temps regrette le manque d'intérêt porté à cet outil malgré sa généralisation sur les compétitions départementales.

Dans certains cas, des sanctions pour manquement administratif pourront être prises à l'encontre des Arbitres Officiels ne maîtrisant pas suffisamment l'outil et ne manifestant pas la volonté de suivre les formations proposées.

Les Arbitres qui n'auront pas suivi les sessions de formation FMI proposées par la CDA ne seront pas désignés sur les compétitions utilisant FMI.

Formation « recyclage » FMI

Un sondage a été envoyé à l'ensemble des Arbitres Zones Nord et Sud confondues pour identifier les besoins.

39 Arbitres y ont répondu.

24 Arbitres souhaitent suivre une session de perfectionnement.

2 Sessions seront organisées les 03/11 et 04/11/2017.

Section « FUTSAL et Football Diversifié »

Animateur : Patrick OSSET

La CDA prévoit de lancer un sondage auprès des Arbitres futsal pour identifier leur souhait de renouveler dans leur fonction pour cette saison 2017/2018.

Stage Technique de perfectionnement futsal + Test Physique = 25/11/2017.

La CDA 77 organise les tests physiques futsal ainsi qu'une formation pratique terrain le Samedi 25 novembre 2017.

Sites présumés : Gymnase de Couilly-Pont-aux-Dames ou de Montry.

Matinée : Tests physiques + ateliers placement déplacements + gestuel + biathlon.

Après-midi : Nouvelles lois du jeu futsal + test théorique.

Section « Filière Arbitrage Régional – Jeunes Arbitres »

Animateur : Sylvain BOISSEAU & Stéphane SALLAY

La CDA valide en séance la mise à jour de la composition du FAR Zone Nord 2017/2018 :

P. DURAND - M. HADJEMI - C. AMORIM DE BRITO - P. DIAO - Z. JAITEH - G. QUILLET - H. TAZEKRIT - S. BEDOUEL - C. FERREIRA - X. LAPOUGE - F. ANDRE - R. HADJEMI - F. HENNI ZOURGUI.

Conformément à l'Annexe 4 de son Règlement Intérieur, la CDA valide en séance les décisions suivantes applicables à date :

- Le retrait du dispositif 2017/2018 de Driss GOUAL.

- L'intégration dans le dispositif 2017/2018 de Quentin BARANOWSKI

La CDA souligne l'apport primordial des Observateurs en arbitrage dans la détection de « potentiels talents ».

Compte rendu séance FAR N°2 du 06/10/2017 :

Xavier GUILLUCQ et Stéphane SALLAY ont animé cette séance. Remerciements.

Thème abordé : Différenciation Anéantissement / Occasion prometteuse.

Le taux de présence est très satisfaisant et le groupe est très dynamique.

Sous la forme d'un « aide-mémoire », un des supports de séance été diffusé à l'ensemble des Arbitres du FAR.

La prochaine séance est programmée le 17/11/2017.

Le contenu et l'encadrement reste à déterminer.

Section « Administrative »

Animateur : Sylvain BOISSEAU

Evaluation note comportementale

La CDA désigne Denis MATEI pour définir un projet permettant l'évaluation objective de l'ensemble des arbitres D1, D2, D3, D4, AAD et JAD.

Un point sur ce dossier sera fait lors de la prochaine réunion de CDA du 10/11/2017.

Documents observateurs

L'ensemble des documents nécessaires à la mission d'observateur en arbitrage ont été révisés et actualisés.

Les documents utiles et nécessaires ont été diffusés à l'ensemble des membres de la CDA ainsi qu'aux observateurs en arbitrage (documents et consignes afférentes transmis par SCDA = mails du 05/10 et du 09/10/2017).

Transmission des rapports d'arbitrage dans le cas des matchs de Coupe

Il est prescrit d'appliquer les directives suivantes :

- Match de Coupe entre un club zone nord (recevant) et un club zone sud (visiteur) : rapport arbitre à envoyer au Secrétariat zone nord (secretariat@seineetmarnenord.fff.fr) + CDA zone nord (arbitrage@seineetmarnenord.fff.fr).
- Match de Coupe entre un club zone sud (recevant) et un club zone nord (visiteur) : rapport arbitre à envoyer au Secrétariat zone sud (secretariat@seineetmarnesud.fff.fr) + CDA zone sud (arbitres@seineetmarnesud.fff.fr).

Conformément à son Règlement Intérieur, la CDA enregistre les points ci-après.

1/ Absences aux matches avec motif jugé « non valable » par la CDA ou sans motif

Néant.

2/ Dé convocations tardives avec motif jugé « non valable ou insuffisamment motivés » par la CDA ou sans motif

Mathieu DAUPHIN – 15/10/2017 = -4 points.

Sebastien PIQUIONNE – 08/10/2017 = -4 points.

Assane SARR – 01/10/2017 = -4 points.

3/ Décisions administratives

Néant.

Intervention des participants

Larbi BENCHEIKH :

Informe de la tenue d'une CDA commune nord/sud le 15/12/2017 à Montry.

Patrick PHILIPPE :

Compte tenu de leur peu d'expérience et de la pression engendrée par un encadrement d'adultes, évoque les difficultés des jeunes arbitres désignés sur « certains » matchs U15. Il suggère la désignation ponctuelle de Délégués du District.

Dominique CHATELLIER :

S'agissant de l'utilisation du support FMI dans le cas d'exclusions, les arbitres ne documentent pas systématiquement la rubrique « observations d'après-match ». La CDA lui demande d'établir une synthèse globale des points à améliorer. Sur la base des informations qui seront transmises, la Section Administrative passera une note à l'ensemble des Arbitres du District.

Les autres participants n'ont pas soumis d'observations particulières.

Prochaine réunion de CDA : **10/11/2017.**

Arbitres à convoquer (à ce jour) :

- Issa YATABERE.

Fin de la réunion : **22h40.**



Commission Départementale des Statuts & Règlements

PROCÈS VERBAL du mardi 14 novembre 2017

Présidence : M. Julio MARQUES

Secrétaire de séance : M. Didier MARIN

Présents : Ms José AFONSO DIREITO - Didier ANDRE - Patrick GAUDIN - William GERVAIS - Joseph LORENZO - Alain PARENT - Patrick SCOARNEC - Patrick STEFFEN - Martial THIOUX

Assiste : Mme Christiane CAU

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité d'appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délai prévus dans l'annuaire du District Titre IV, article 31.1

Toute personne convoquée ou désirant être entendue par la Commission sera reçue à l'Espace Claude MAKSUD, salle 1, où siège la Commission.

CHAMPIONNAT

Match N° 19410359

VILLEPARISIS 3 – PLESSIS 1

SENIORS D3 Phase 1 Groupe B du 12/11/2017

Réserve de PLESSIS sur la participation et la qualification de l'ensemble des joueurs composant l'équipe de VILLEPARISIS 3 susceptible d'avoir participé à la dernière rencontre officielle avec l'équipe supérieure de leur club, celle-ci ne jouant pas ce jour ou le lendemain,

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Prend note de la réserve confirmée pour la dire recevable en la forme,

Considérant que l'équipe de VILLEPARISIS 2 n'a pas joué ce jour, le match qui devait l'opposer à VAL D'EUROPE 2 ayant été reporté sur place

Considérant que l'équipe de VILLEPARISIS 1 ne disputait pas de rencontre officielle le 12/11/2017 ou lendemain

Considérant que le dernier match officiel de ladite équipe s'est déroulé le 05/11/2017 et l'a opposée à ASA MONTEREAU 1 pour le compte du championnat SENIORS R4 Poule B

Considérant, après vérification, qu'aucun des joueurs ayant participé au match en rubrique n'a participé à la rencontre du 05/10/2017 avec l'équipe supérieure de leur club,

Par ces motifs,

Dit la réclamation recevable mais non fondée, résultat acquis sur le terrain confirmé,

VILLEPARISIS n'est pas en infraction avec les dispositions de l'article 7.9 du RSG du District, et des RG de la FFF Titre III 167.2

Match N° 19414408

FERRIERES 1 – CHAMPS 2

U17 D1 NORD du 22/10/2017

Réserve de FERRIERES sur la participation et la qualification de l'ensemble des joueurs composant l'équipe de CHAMPS 2 susceptible d'avoir participé à la dernière rencontre officielle avec l'équipe supérieure de leur club, celle-ci ne jouant pas ce jour ou le lendemain,

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Prend note de la réserve confirmée pour la dire recevable en la forme,

Considérant que l'équipe supérieure de CHAMPS ne disputait pas de rencontre officielle le, 22/10/2017 ou le lendemain,

Considérant que le dernier match officiel de ladite équipe s'est déroulé le 15/10/2017 et l'a opposée à MANTOIS FC 2 pour le compte du championnat U17 R3 Poule A,

Considérant, après vérification, qu'aucun des joueurs ayant participé au match en rubrique n'a participé à la rencontre du 15/10/2017 avec l'équipe supérieure de leur club,

Par ces motifs,

Dit la réclamation recevable mais non fondée, résultat acquis sur le terrain confirmé,

CHAMPS n'est pas en infraction avec les dispositions de l'article 7.9 du RSG du District, et des RG de la FFF Titre III 167.2.

Match N° 19410093**DAMMARTIN CS 1 – VAL DE FRANCE 2****SENIORS D2 NORD Phase 1 Poule B du 12/11/2017**

Réserve de VAL DE FRANCE sur la participation et la qualification des joueurs de DAMMARTIN CS 1 le club étant susceptible d'être en infraction avec le statut de l'arbitrage

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Prend note de la réserve confirmée pour la dire recevable en la forme,

Considérant que le nombre de mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 6 joueurs, dont 2 hors délais,

Considérant que le club de DAMMARTIN CS 1 est bien en infraction avec le statut de l'arbitrage et a son nombre de mutés réduit de 6 unités (PV du 07/06/2017),

Considérant qu'après vérification le joueur :

*M. Alexandre TORT est muté jusqu'au 11/07/2018

Considérant que le joueur supra est titulaire d'une licence mutation et a participé à la rencontre, Jugeant en premier ressort,

Par ces motifs et après en délibéré,

Dit la réclamation recevable et fondée,

Et donne match perdu par pénalité (- 1 point ; 0 but) et en attribue le gain (3 points ; 2 buts)

RSG District 77 Nord Article 7.5 - FFF Statut de l'arbitrage Article 47

- Débit DAMMARTIN : 43,50 €

- Crédit de : COLLEGIEN 43,50€

Match N° 1941106**MITRY MORY 1 – VAIRES 1****U17 D1 NORD du 01/10/2017**

Réserve de VAIRES sur la qualification de l'éducateur de MITRY MORY,

La Commission, après étude des pièces versées au dossier,

Prend note de la réserve confirmée pour la dire recevable en la forme,

Considérant que tous les dirigeants inscrits sur la feuille de match étaient régulièrement qualifiés à participer à cette rencontre,

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

Dit la réclamation recevable mais non fondée, résultat acquis sur le terrain confirmé.

REPRISE DE DOSSIER**Match N° 19412169****PAYS CRÉÇOIS 11 – COLLÉGIEN 12****VÉTÉRANS D3N CHAMPIONNAT UNIQUE PHASE 1 du 22/10/2017**

Réclamation d'après match de COLLEGIEN sur la qualification et participation M. Pierre STEPHANE arbitre de la rencontre, celui-ci s'étant présenté sans licence.
La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Après avoir noté les absences excusées :

Du club de PAYS CRÉÇOIS

* M. Gilberto DIAS MARTINS, délégué

Après audition de :

Du club de PAYS CRÉÇOIS :

* M. Stéphane PIERRE, arbitre bénévole

* M. Pascal MILCENT, arbitre assistant bénévole

* M. Denis LALYS, capitaine

Du club de COLLÉGIEN :

* M. Jean François BERTIN, délégué

* M. Florian GIL, arbitre assistant bénévole

* M. Franck MAIRESSE, capitaine

Considérant que lors de l'élaboration de la FMI, la CNI de M. Abdelkader REKIOUK, arbitre bénévole n'a pas pu être validée,

Considérant la non validation de la CNI de l'arbitre, il a été convenu entre les deux clubs d'inscrire M. Stéphane PIERRE, comme arbitre sur la FMI et que les deux clubs étaient d'accord pour laisser arbitrer M. Abdelkader REKIOUK,

Considérant qu'après vérification auprès des services administratifs du District, il s'avère que M. Abdelkader REKIOUK n'était pas titulaire d'une licence à la date du match,

Considérant l'Article 40.1 du RSG du District dernier alinéa,

La commission dit match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) à l'équipe de PAYS CRECOIS 11 et en attribue le gain à l'équipe de COLLEGIEN 12 (3 points ; 4 buts).

- Débit de : PAYS CRECOIS 43,50 €

- Crédit de : COLLEGIEN 43,50€

DOSSIER TRANSMIS PAR LA COMMISSION DE DISCIPLINE

Match N° 19414369

MAGNY 1 – GOELLY/BRIE NORD 1

U17 D2 NORD du 15/10/2017

La Commission, après étude des pièces versées au dossier,
Transmis par la Commission Discipline.

Considérant que la Commission de Discipline a transmis le dossier car il ressort de son audition que l'arbitre assistant de Magny, M. Alexandre LECOSSOIS, n'était pas licencié à la date du match,
Par ces motifs et après en avoir délibéré,

La commission donne match perdu à l'équipe de MAGNY 1 pour avoir fait participer M. Alexandre LECOSSOIS, Arbitre Assistant,

Non licencié à la date du match,

Dit match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) à l'équipe de MAGNY 1,

Et en attribue le gain (3 points ; 7 buts) à l'équipe de GOELLY/BRIE NORD 1.

DB de MAGNY : 43€50 + 90€ pour personne non licenciée au club

Annuaire Titre V Article 40§1

FERMETURES HORS DELAIS

Match N° 19409465

ST THIBAUT 1 – QUINCY 1

SENIORS D1 du 12/11/2017

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant la fermeture hors délais du stade de St Thibault.

Considérant que la procédure hors délais a été respectée,

Jugeant en premier ressort

Après en avoir délibéré, décide,

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'Organisation des Compétitions

Règlements généraux Titre III Article 20.5

Match N° 19414286
ST THIBAULT 1 – CHELLES 1
SENIORS D1 du 12/11/2017

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant la fermeture hors délais du stade de St Thibault.
Considérant que la procédure hors délais a été respectée,
Jugeant en premier ressort
Après en avoir délibéré, décide,
Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'Organisation des Compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.5

Match N° 19416315
ST THIBAULT 21 – OTHIS 21
VETERANS +45 ANS Groupe C du 12/11/2017

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant la fermeture hors délais du stade de St Thibault.
Considérant que la procédure hors délais a été respectée,
Jugeant en premier ressort
Après en avoir délibéré, décide,
Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'Organisation des Compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.5

Match N° 19431401
POMMEUSE 1 – VAL DE FRANCE/LE PIN 1
U15 D3 Poule B du 11/11/2017

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant la fermeture hors délais du terrain de FAREMOUTIERS,
Considérant que le club de POMMEUSE/ FAREMOUTIERS a informé la permanence téléphonique du district,
Considérant que le club de POMMEUSE/ FAREMOUTIERS a envoyé par la messagerie officielle au District et au club de VAL DE France l'information du terrain impraticable,
Jugeant en premier ressort
La Commission,
Après en avoir délibéré décide,
Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.5

TERRAINS IMPRATICABLES

Match N° 19409467
MEAUX ADOM 1 – MITRY MORY 1
SENIORS D1 du 12/11/2017

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre officiel a déclaré le terrain impraticable,
Dit
Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 19410224
VAL D'EUROPE 2– VILLEPARISIS 2
SENIORS D2 A du 12/11/2017

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre officiel a déclaré le terrain impraticable,
Dit
Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 19410225
FERRIERES 1– FONTENAY TRESIGNY 1
SENIORS D2 A du 12/11/2017

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre officiel a déclaré le terrain impraticable,
Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 19409908
FONTENAY TRESIGNY 2 – THORIGNY 2
SENIORS D4 Poule B du 12/11/2017

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre officiel a déclaré le terrain impraticable,
Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 19409883
BRIE NORD 2 – DAMMARTIN 2
SENIORS D4 Poule C du 12/11/2017

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre bénévole a déclaré le terrain impraticable,
Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 19409827
MAY 1 – VILLEROY 1
SENIORS D4 Poule C du 12/11/2017

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre bénévole a déclaré le terrain impraticable,
Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 19414422
TORCY VM 1 – QUINCY 1
U17 D1 du 12/11/2017

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre officiel a déclaré le terrain impraticable,
Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 19414424
GRETZ TOURNAN 1 – MITRY MORY 1
U17 D1 du 12/11/2017

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre officiel a déclaré le terrain impraticable,
Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 19414538
GOELLY/BRIE NORD 1 – BUSSY 2
U17 D2 du 12/11/2017

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre bénévole a déclaré le terrain impraticable,
Dit
Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 19414540
VILLENOY 1 – VAL DE FRANCE/LE PIN 1
U17 D2 du 12/11/2017

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre bénévole a déclaré le terrain impraticable,
Dit
Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 19414650
POMMEUSE 1 – MAGNY 1
U17 D3 Poule B du 12/11/2017

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre bénévole a déclaré le terrain impraticable,
Dit
Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 19414678
DAMMARTIN 1 – NANTEUIL 1
U17 D3 Poule C du 12/11/2017

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre bénévole a déclaré le terrain impraticable,
Dit
Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 19414707
ROZAY/CENTRE BRIE 1 – OZOIR 2
U17 D3 Poule D du 12/11/2017

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre bénévole a déclaré le terrain impraticable,
Dit
Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 19414732
MEAUX ACADEMY 3 – CLAYE SOUILLY 2
U17 D3 Poule E du 12/11/2017

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre bénévole a déclaré le terrain impraticable,
Dit
Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 19431282
BUSSY 2 – MEAUX ACADEMY 3
U15 D2 du 11/11/2017

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre bénévole a déclaré le terrain impraticable,
Dit
Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions

Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 19411084
NANTEUIL 5 – LE PIN VILLEVAUDE 5
CDM D2 Poule A du 12/11/2017

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre bénévole a déclaré le terrain impraticable,

Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 19409717
MITRY OURCQ PORTG 11 – VAL DE FRANCE 11
VETERANS D2 Poule A du 12/11/2017

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre bénévole a déclaré le terrain impraticable,

Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 19409867
OTHIS/MOUSSY 11 – MITRY MORY 11
VETERANS D2 Poule B du 12/11/2017

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre bénévole a déclaré le terrain impraticable,

Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 19416588
VILLEPARISIS 22 – BRIE NORD 22
VETERANS +45 ANS Poule F du 12/11/2017

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre bénévole a déclaré le terrain impraticable,

Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 20023571
MITRY OURCQ PORTG 31 – MOUSSY 31
CRITERIUM 55 ANS Poule C du 12/11/2017

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre bénévole a déclaré le terrain impraticable,

Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 19410621
VAL D'EUROPE 5 – CENTRE BRIE 5
CDM D1 du 12/11/2017

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que, suite aux intempéries, l'arbitre a arrêté la rencontre pour terrain impraticable,
La Commission,

Après en avoir délibéré décide,

Match à jouer et transmet le dossier à la commission organisation des compétitions.

Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 19411085

GRETZ TOURNAN 5 – COLLEGIEN 5**CDM D2 Poule A du 12/11/2017**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que, suite aux intempéries, l'arbitre a arrêté la rencontre pour terrain impraticable,
La Commission,
Après en avoir délibéré décide,
Match à jouer et transmet le dossier à la commission organisation des compétitions.
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 19410871**VAL D'EUROPE 12 – GRETZ TOURNAN 11****VETERANS D2 Poule A du 12/11/2017**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que, suite aux intempéries, l'arbitre a arrêté la rencontre pour terrain impraticable,
La Commission,
Après en avoir délibéré décide,
Match à jouer et transmet le dossier à la commission organisation des compétitions.
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 19410869**LOGNES 11– VILLENNOY 11****VETERANS D2 Poule B du 12/11/2017**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que, suite aux intempéries, l'arbitre a arrêté la rencontre pour terrain impraticable,
La Commission,
Après en avoir délibéré décide,
Match à jouer et transmet le dossier à la commission organisation des compétitions.
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 19412147**VILLENNOY 12 – TRILPORT 11****VETERANS D3 Poule C du 12/11/2017**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que, suite aux intempéries, l'arbitre a arrêté la rencontre pour terrain impraticable,
La Commission,
Après en avoir délibéré décide,
Match à jouer et transmet le dossier à la commission organisation des compétitions.
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 19412176**FERRIERES 11 – PAYS CRECOIS 11****VETERANS D3 Poule D du 12/11/2017**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que, suite aux intempéries, l'arbitre a arrêté la rencontre pour terrain impraticable,
La Commission,
Après en avoir délibéré décide,
Match à jouer et transmet le dossier à la commission organisation des compétitions.
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 20023388**FONTENAY TRESIGNY 31 – CESSON VSD ES 31****CRITERIUM 55 ANS poule B du 12/11/2017**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que, suite aux intempéries, l'arbitre a arrêté la rencontre pour terrain impraticable,
La Commission,
Après en avoir délibéré décide,
Match à jouer et transmet le dossier à la commission organisation des compétitions.
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 20023478

COSMO/MAREUIL 31 – CLAYE SOUILLY 31

CRITERIUM 55 ANS poule B du 12/11/2017

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que, suite aux intempéries, l'arbitre a arrêté la rencontre pour terrain impraticable,
La Commission,

Après en avoir délibéré décide,

Match à jouer et transmet le dossier à la commission organisation des compétitions.

Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N° 20062069

OTHIS 1 – MEAUX ACADEMY 1

SENIORS FEMININES D1 du 11/11/2017

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que, suite à une coupure électrique, l'arbitre a arrêté la rencontre à la 80ème minute,
Après en avoir délibéré décide,

Match à jouer et transmet le dossier à la commission organisation des compétitions.

Règlements généraux Titre III Article 20.6

EN COURS D'EXAMEN

Match N° 20124729

ST PATHUS 1 – MITRY OURCQ PORTUGAIS 1

SENIORS FEMININES CRITERIUM Poule B du 04/11/2017

Match N° 19416227

BUCCEENNE 21 – VARREDDDES 21

VETERANS +45 ANS Poule B du 12/11/2017

Match N° 19409909

NANTEUIL 1 – NOISIEL FC 2

SENIORS D4 NORD Championnat Unique Phase 1 Poule D du 12/11/2017



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du vendredi 10 novembre 2017

Président : M André Jean ANTONINI

Secrétaire de séance : Sylvère MULLER

Présents : Ms Roland BENOIT - Francis BERNAVILLE - Jean Yves MEUNIER

Excusés : Ms André LE MINOUX - Marcel CULEDDU

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

* **Contrôle** des feuilles de matchs toutes catégories des **4 et 5 novembre 2017**

* **Enregistrement** et mise à jour des forfaits.

* **Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

.

SUIVI FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI)

En cas de problème avec la FMI, les clubs et les arbitres doivent faire parvenir un rapport au District indiquant le problème rencontré dans les 48 heures suivant la rencontre.

NOTE : nous demandons aux clubs de bien vouloir être précis dans les explications de non fonctionnement de la tablette afin que les problèmes rencontrés puissent être étudiés et corrigés.

Match 19410611 CDM D1 Nord

Brie Est FC 5 – Thorigny 5 du 08/10/2017

La Commission,

Après avoir noté le problème survenu avec la FMI,

Après avoir pris note des compositions d'équipes transmises par les 2 clubs,

Considérant l'absence de rapport complémentaire de l'arbitre officiel

La Commission entérine le résultat de la rencontre (FC Brie Est 1 (1 but) – Thorigny (3 buts))

Match 19414408 U17 D 1

Ferrieres 1 – Champs 2 du 22/10/2017

La Commission,

Après avoir pris note des pièces versées au dossier,

Considérant que le club de Ferrieres a bien transféré les données FMI,

Considérant que la Feuille de Match Informatisée a pu être générée

La Commission entérine le résultat de la rencontre (Ferrieres 1 (0 but) – Champs 2 (7 buts))

Match 19410744 Vétérans D 1

Torcy 12 – Ferté S/J 11 du 15/10/2017

La Commission,

Après avoir pris note des pièces versées au dossier,

Considérant que le club de Torcy a bien transféré les données FMI,

Considérant que la Feuille de Match Informatisée a pu être générée

La Commission entérine le résultat de la rencontre (Torcy 12 (5 buts) – Ferté S/J 11 (2 buts))

Match 19410749 Vétérans D 1

Collegien 11 – Pontault Portugais 11 du 15/10/2017

La Commission,

Après avoir pris note des pièces versées au dossier,

Considérant que le club de Collegien a bien transféré les données FMI,

Considérant que la Feuille de Match Informatisée a pu être générée

La Commission entérine le résultat de la rencontre (Collegien 11 (1 but) – Pontault Port. 11 (0 but))

Match 19412172 Vétérans D 3 groupe D

Collegien 12 – Meaux ADOM 11 du 15/10/2017

La Commission,

Après avoir pris note des pièces versées au dossier,

Considérant que le club de Collegien a bien transféré les données FMI,

Considérant que la Feuille de Match Informatisée a pu être générée

La Commission entérine le résultat de la rencontre (Collegien 12 (2 buts) – Meaux ADOM 11 (2 buts))

UTILISATION TABLETTE

ATTENTION 1 MATCH = 1 TABLETTE, vous ne pouvez pas utiliser une tablette pour enregistrer deux matches qui se déroulent à la suite le même jour.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission réclame pour la 1^{ère} fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :

Match 20097691 Coupe 77 U 15

Roissy US 2 – Fontenay Trésigny 1 du 4/11/2017

Match 20097675 Coupe Comité U 15

Pontault UMS 3 – Gretz Tournan 2 du 4/11/2017

Match 20097676 Coupe Comité U 15

Pays Créçois 2 – Brie FC 2 du 4/11/2017

Match 20097682 Coupe Comité U 15

Ferté sous Jouarre 2 – Torcy PVM/Collégien 5 du 4/11/2017

La Commission réclame pour la 2^{ème} et dernière fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :

Match 19414618 U 17 D 3 Nord CH. Unique poule A

Lagny/Thorigny 2 – Val d'Europe 2 du 15/10/2017

Match 19924578 U 15 D4 Nord Ch. Unique poule B

Villeparisis 2 – St Mard 2 du 30/09/2017

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,

La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51,50€), de donner match perdu par pénalité (0 point, 0 but) au club recevant et d'attribuer le gain du match au club visiteur (4 points ; 0 but).

Match 19431636 u 15 d4 Ch. Unique poule D

Ferté Sous Jouarre 2 – Changis 1 du 30/09/2017

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51,50€),
de donner match perdu par pénalité (0 point, 0 but) au club recevant et d'attribuer le gain du
match au club visiteur (4 points ; 0 but).

Prochaine réunion le : **Vendredi 17 novembre 2017 à 14H30**



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du mardi 14 NOVEMBRE 2017

Président de séance : M. André ANTONINI

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude LAURIER

Présents : Ms Jean-Paul PEYRIN, Jean-Claude OFFREDI, Jean-Marie GENTILS, Olivier MAYEMBA, David VATER, Pierre PAQUATTE

Absent Excusé : M. Daniel POILLON

Absent : M. Rémy CHATTE

Assistent : Mme Monique MACHO (CD), M. Abdelhak RAJI (CD), M. RENAUD Jean-Marie (CD)

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant. Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1. L'exécution provisoire des sanctions fermes prises ci-dessous par la commission sont immédiatement applicables.

- * **Contrôle** des feuilles de matchs toutes catégories des **11 et 12 novembre 2017**
- * **Enregistrement** et mise à jour des saisies internet.
- * **Enregistrement** et mise à jour des forfaits.
- * **Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

SUIVI FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI)

En cas de problème avec la FMI, les clubs et les arbitres doivent faire parvenir un rapport au District indiquant le problème rencontré dans les 48 heures suivant la rencontre.

NOTE : nous demandons aux clubs de bien vouloir être précis dans les explications de non fonctionnement de la tablette afin que les problèmes rencontrés puissent être étudiés et corrigés.

La Commission prend note des différents rapports reçus suivants :

MATCH : 19432680

INTER LOING 2 / CA COMBS 2

SENIORS D3 du 12/11/17

Le club de CA COMBS LA VILLE n'a pas pu rentrer son mot de passe
La Commission prend note.

MATCH : 19984012

VARENNES 2 / CHAMPENOIS MV 1

U17 D2 – Poule A du 12/11/17

Pas de FMI

La Commission prend note.

MATCH : 19985836
MONTEREAU 2 / HERICY VULAINES 1
U17 D2 – Poule B du 12/11/17
Pas de FMI
La Commission prend note

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission réclame **pour la 1^{ère} fois** la feuille de match aux clubs ci-dessous :

MATCH : 19432551
SENIORS D1 du 12/11/17
BAGNEAUX NSP 1 / ENT. LONGUEVILLE SOISY BOUY 1

MATCH : 19915735
SENIORS D4 – Poule B du 12/11/17
BOIS LE ROI 1 / REUNIONNAIS DE SENART 1

MATCH : 19437837
VETERANS D3 du 12/11/17
ST GERMAIN LAVAL 11 / VAUX LE PENIL LA ROCHETTE 12

MATCH : 19984081
U15 D2 - Poule C du 11/11/17
VAUX LE PENIL LA ROCHETTE 2 / HERICY VULAINES 1

MATCH : 20048470
FUTSAL D1 du 06/11/17
LIEUSAIN 2 / JOLIOT GROOM'S 2

MATCH : 20134556
CRITERIUM SENIORS FEMININ – Poule A du 11/11/17
PONTHIERRY 1 / ROZY EN BRIE 1

MATCH : 20134559
CRITERIUM SENIORS FEMININ – Poule A du 11/11/17
BUSSY ST GEORGES 1 / AVON 2

MATCH : 20134557
CRITERIUM SENIORS FEMININ – Poule A du 12/11/17
LESIGNY 1 / ESP. PROVINS-SOURDUN 1

MATCH : 20124734
CRITERIUM SENIORS FEMININ – Poule B du 11/11/17
OZOIR 77 1 / ST PATHUS 1

MATCH : 20124764
CRITERIUM U19 FEMININ du 11/11/17
ROZAY EN BRIE 2 / OTHIS CO 1

MATCH : 20124849
CRITERIUM U16 FEMININ – Poule B du 12/11/17
GRETZ TOURNAN 1 / PONTAULT COMBAULT 1

MATCH : 20124850
CRITERIUM U16 FEMININ – Poule B du 12/11/17
ENT. ROZAY-BOMBON 1 / COSMO 77 1

MATCH : 20124850

CRITERIUM U16 FEMININ – Poule B du 12/11/17
ST PATHUS 2 / MEAUX 2

MATCH : 20124876

CRITERIUM U16 FEMININ – Poule C du 12/11/17
BRIE EST 2 / LOGNES 1

MATCH : 20124877

CRITERIUM U16 FEMININ – Poule C du 12/11/17
DAMMARTIN 1 / TORCY 1

MATCH : 20124878

CRITERIUM U16 FEMININ – Poule C du 12/11/17
VILLEPARISIS 2 / CHAMPS EMERAINVILLE 1

MATCH : 20124879

CRITERIUM U16 FEMININ – Poule C du 12/11/17
ST PATHUS 1 / COSMO 2

La Commission réclame pour la 2^{ème} fois et dernière fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :

MATCH : 20124760

CRITERIUM U19 FEMININ du 04/11/17
BRIE EST 1 / FC COSMO 77 1

MATCH : 20124846

CRITERIUM U16 FEMININ – Poule B du 04/11/17
MEAUX 1 / GRETZ TOURNAN 1

FORFAIT GENERAL

Lecture du courrier du club de de BRESMONT avisant du forfait général de son équipe U15 à 7
Forfait après établissement du calendrier. Amende 57 €

FORFAITS

MATCH : 20062066

AVON 1 / LIEUSAIN 1

SENIORS D1 FEMININE du 11/11/17

Lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre
L'équipe de LIEUSAIN 1 s'est déplacée à 5 joueuses
1^{er} forfait. Amende 31 € (LIEUSAIN)

MATCH : 20124820

MONTEREAU 1 / ENT. LONGUEVILLE SOISY BOUY 1

CRITERIUM U16 F – Poule A du 12/11/17

Lecture du courrier du club de l'ENT. LONGUEVILLE SOISY BOUY avisant du forfait de son équipe pour le match cité en rubrique
2^{ème} forfait avisé. Sans amende

MATCH : 20098212

ALLIANCE 77 11 / LIEUSAINT 11

COUPE 77 VETERANS du 05/11/17

Lecture du courrier du club de LIEUSAINT

L'équipe de l'ALLIANCE 77 11 ne s'est pas déplacée

RENCONTRES NON JOUEES POUR TERRAINS IMPRATICABLES

MATCH : 20134555

BAGNEAUX NSP 1 / ENT. SAVIGNY-NANDY 1

CRITERIUM SENIORS D1 FEMININ – Poule A du 11/11/17

Lecture du courrier du club de BAGNEAUX NSP

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH : 19432548

PONTHIERRY 1/ CESSON VSD 2

SENIORS D1 du 12/11/17

Lecture de la feuille de match, des rapports de l'arbitre de la rencontre et du délégué officiel

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH : 19432680

INTER LOING 2 / CA COMBS 2

SENIORS D3 du 12/11/17

Lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH : 119915556

JOUY YVRON 1 / TURCS DE MONTEREAU 1

SENIORS D4 – Poule A du 12/11/17

Lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH : 19915735

BOIS LE ROI 1 / REUNIONNAIS DE SENART 1

SENIORS D4 – Poule B du 12/11/17

Lecture du rapport de l'arbitre

Match arrêté à la 28^{ème} minute pour terrain impraticable

MATCH : 19435727

CHEVRY 11 / ENT. LONGUEVILLE SOISY BOUY 11

VETERANS D1 du 12/11/17

Lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre

Match arrêté à la 27^{ème} minute pour terrain impraticable

MATCH : 19940916

BRESMONT 6 / NANDY 6

CDM D3 du 12/11/17

Lecture du courrier du club de BRESMONT

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH : 19437837

ST GERMAIN LAVAL 11 / VAUX LE PENIL LA ROCHETTE 11

VETERANS D3 du 12/11/17

Lecture du mail du club de ST GERMAIN LAVAL en date du 11/11/17 avisant que les terrains sont impraticables

La Commission demande au club de ST GERMAIN LAVAL de lui faire parvenir l'arrêté municipal.

MATCH : 19932677

MONCOURT FROM. 21 / INTER LOING 21

VETERANS + 45 ANS du 12/11/17

Lecture du courrier du club MONCOURT FROMONVILLE et de l'arrêté Municipal

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH : 20022278

ENT. INTER-LOING MONCOURT 1 / PAYS DE BIERE 1

U19 D2 – Poule A du 12/11/17

Lecture du courrier du club MONCOURT FROMONVILLE et de l'arrêté Municipal

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH : 19985752

PAYS DE BIERE 1 / LIEUSAIN 2

U17 D2 – Poule C du 12/11/17

Lecture de la feuille de match, du courrier du club de NANGIS et de l'arrêté Municipal

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH : 19985867

NANGIS 1 / ENT. LESIGNY SERVON 1

U17 D2 – Poule D du 12/11/17

Lecture de la feuille de match et du courrier du club de NANGIS

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH : 19984236

NANGIS 2 / EN. LESIGNY-SERVON 1

U15 D2 – Poule F du 12/11/17

Lecture de la feuille de match et du courrier du club de NANGIS

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

CHANGEMENTS D'HORAIRE ou TERRAINS

MATCH : 19437971

CESSON VSD 1 / LE MEE 2

U19 D1 du 03/12/17

Cette rencontre se déroulera le même jour à 15 H 00 au Complexe Sportif Sonia Delaunay à VERT ST DENIS

Accord de la Commission et des deux clubs

MATCH : 19438187

CESSON VSD 1 / LE MEE 2

U17 D1 du 26/11/17

Cette rencontre se déroulera le 25/11/17 à 16 H 00 au Complexe Sportif Sonia Delaunay à VERT ST DENIS

Accord de la Commission et des deux clubs

MATCH : 19984083

VAUX LE PENIL LA ROCHETTE 2 / TURCS DE MONTEREAU 1

U15 D2 – Poule C du 18/11/17

Cette rencontre se déroulera le même jour à 13 H 30 au Stade Municipal à VAUX LE PENIL

Accord de la Commission et des deux clubs

MATCH : 19984199

SAVIGNY LE TEMPLE 3 / LE MEE 2

U15 D2 – Poule D du 18/11/17

Cette rencontre se déroulera le même jour à 17 H 00 au Stade Omnisports Jean Bouin à SAVIGNY LE TEMPLE

Accord de la Commission et des deux clubs

MATCH : 19984112
SAVIGNY LE TEMPLE 4 / LE MEE 3
U15 D2 – Poule E du 18/11/17

Cette rencontre se déroulera le même jour à 14 H 00 au Stade Jean Bouin à SAVIGNY LE TEMPLE
Accord de la Commission et des deux clubs

MATCH : 19984114
CA COMBS 1 / PONTIERRY 2
U15 D2 – Poule E du 18/11/17

Cette rencontre se déroulera le même jour à 15 H 00 au Parc des Sports Alain Mimoun à COMBS LA VILLE
Accord de la Commission et des deux clubs

Lecture du courrier du club d'AVON FUTSAL avisant des changements de gymnase et d'horaires sur la saison
Accord de la Commission qui demande au club d'AVON FUTSAL d'en aviser ses adversaires

RENCONTRES REPORTEES OU INVERSEES

MATCH : 19915739
VARENNES 1 / CHAUMES GUIGNES 2
SENIORS D4 – Poule B du 19/11/17

Lecture du courrier du club de VARENNES et de l'arrêté Municipal avisant de la fermeture des terrains du 13 novembre au 24 novembre inclus
Cette rencontre est reportée à une date ultérieure

MATCH : 19987057
VARENNES 1 / ENT. LONGUEVILLE SOISY BOUY 1
U15 D2 – Poule B du 18 :11/17

Lecture du courrier du club de VARENNES et de l'arrêté Municipal avisant de la fermeture des terrains du 13 novembre au 24 novembre inclus
Cette rencontre est reportée à une date ultérieure

MATCH : 199326829
VARENNES 21 / ENT. BRAY-EVERLY 21
VETERANS + 45 - Poule A du 19/11/17

Lecture du courrier du club de VARENNES et de l'arrêté Municipal avisant de la fermeture des terrains du 13 novembre au 24 novembre inclus
Cette rencontre est reportée à une date ultérieure

DIVERS

MATCH : 19432683
HERICY VULAINES 1 / NANDY 1
SENIORS D3 du 12/11/17

Lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre
La Commission souhaite un bon rétablissement au joueur MARCILLY Charles d'HERICY VULAINES FC, blessé lors de cette rencontre

Prochaine réunion le **Mardi 21 Novembre à 18H30**



Commission Départementale des Terrains & Installations Sportives

PROCES-VERBAL du lundi 13 novembre 2017

Président de séance : M. Jacky LAMBERT

Secrétaire de séance : M. François CHAUVIER

Présents : Ms. Jean-Yves LE MEE, Jean-Yves VISSUZAINÉ

Excusés : Ms. Ludovic JOUSSE, Emile VAN HEESVELDE

La séance est ouverte à 17h00

COURRIER RECU :

Courrier de la Ligue concernant le terrain synthétique de PRESLES EN BRIE (NNI 77.377.01.01).
Pris note.

VISITE DES TERRAINS :

MAISON ROUGE : NNI : 77.272.01.01 :

Transmettre à la Mairie avec copie au club le rapport de visite de Ms. CHAUVIER, LE MEE et FICHER du 13 décembre 2016 de l'installation citée en rubrique. La Commission classe ce terrain en cat. A11

CHAMPEAUX : NNI : 77.082.01.01 :

Erratum sur le Procès-verbal du 06/10/17.

Il faut lire : confirme ce terrain en catégorie 6 et non en catégorie A11

Prochaine réunion sur convocation

La réunion est levée à 18h00



Commission Départementale du Football Animation

PROCÈS VERBAL du jeudi 19 octobre 2017

Présidence : M. Luis REIS LAGARTO

Secrétaire de séance : M. Lionel VENIANT

Présents : MM. LOPEZ, OFFREDI, JOUGLET, HAZIRAJ, GENTILS, NEVEJANS, BONSIGNORE, CARON et HUET

Assistent : Mme Marie CANOLLE, M. Morgan FEVRIER (CTD-DAP)

Absents excusés : MM. Daniel MALHERBE (CD), DIAO, ARAUJO et BOJ

M. Luis REIS LAGARTO ouvre la séance et explique les différentes échéances à venir. Il souhaite dès à présent travailler sur un projet Foot Animation commun dans l'intérêt des enfants et réfléchit sur la mise en place de plusieurs réunions générales avec tous les membres de la Commission afin que chacun participe à l'élaboration de ce futur projet.

Bilan Rentrées Foot (saison 2017-2018) secteurs 5 à 8

U6U7 : 47 clubs potentiels – 44 clubs inscrits – 41 clubs présents soit 87% des clubs concernés.

110 équipes potentielles – 105 équipes inscrites – 99 équipes présentes soit 90% des équipes concernées.

7 sites d'accueil – 716 enfants présents dont 13 filles.

U8U9 : 47 clubs potentiels – 45 clubs inscrits – 44 clubs présents soit 93% des clubs concernés.

151 équipes potentielles – 136 équipes inscrites – 125 équipes présentes soit 82% des équipes concernées.

8 sites d'accueil – 1014 enfants présents dont 25 filles.

U10U11 : 47 clubs potentiels – 43 clubs inscrits – 39 clubs présents soit 82% des clubs concernés.

129 équipes potentielles – 119 équipes inscrites – 115 équipes présentes soit 89% des équipes concernées.

8 sites d'accueil – 1232 enfants présents dont 23 filles.

FUTSAL Foot Animation

Bilan de la première phase satisfaisant dans l'ensemble, les remerciements aux clubs d'accueil seront envoyés prochainement. L'opération FOOT DE CŒUR SOLIDARITE a remporté un franc succès. Le Comité Directeur du District choisira très prochainement une association caritative pour distribution des jouets récoltés.

Organisation seconde phase le 23 et 24 décembre 2017 :

Pour le 23 décembre, 3 gymnases sont disponibles pour le moment,

Plateaux Secteurs 5 à 8 / Réunions de Secteur

Le calendrier des prochaines réunions des Secteurs :

- Secteur 7 : au mois de Décembre (date à définir)
- Secteur 8 : au mois de Janvier (Date à définir)

Festival U13 + Challenges U10, U11, U12 et U13 – Secteurs 5 à 8

Bilan Premier tour : il est rappelé aux clubs de renvoyer les feuilles de match et de jonglerie au District à **MELUN** au plus tard le Mercredi suivant la journée.

Le tirage du second tour aura lieu le Jeudi 09 Novembre 2017 au District à MELUN.

Les équipes U13 du Critérium Régional seront exemptées de ce tour.

Journée Nationale U7 U9

Une Organisation avec 1 site Commun U7 et 1 site Commun U9 sur journée entière est préconisé.

L'organisation et la proposition des sites d'accueil seront effectuées ultérieurement.

Critériums Départementaux - (saison 2018/2019)

Une réflexion est aujourd'hui entamée afin de mettre en place une organisation qui permettra une pratique par niveau sur tout le territoire des U10 aux U13. Un projet sera présenté très prochainement aux clubs Seine et Marnais.

Le label Jeunes FFF

Même organisation que la saison dernière avec clôture des candidatures Fin Janvier. Les clubs seront informés par mail.

Le Programme Educatif Fédéral

La Réunion de début de saison a eu lieu à MELUN. Une fois encore Le PEF est un dossier important à mettre en place au sein des clubs pour qui le projet Educatif devient de plus en plus conséquent. Il est donc urgent de formaliser et de développer les outils mise en place par le FFF.

Un nouveau classeur PEF et des jeux de carte (7 familles) seront bientôt disponibles pour les clubs inscrits sur le dispositif.

Plan Solidarité Clubs LPIFF- (saison 2017/2018)

En attente de validation par la ligue de Paris. Les clubs choisis par le District sont en cours de visite.

Agenda Technique

SECTEUR NORD

SELECTION U15 G

Rencontre interdistricts le MERCREDI 22 NOVEMBRE 2017 à MENNECY
(rendez-vous à 14 H 45 – convocations envoyées aux clubs et joueurs)

SELECTION U15 F

Rencontre interdistricts le MERCREDI 22 NOVEMBRE 2017 à MENNECY
(rendez-vous à 14 H 45 – convocations envoyées aux clubs et joueuses)

FORMATION

- CFF 4 – Projet Sportif et éducatif les 18 et 19 décembre à MONTRY : **reste 5 places**

Agenda Technique

SECTEUR SUD

SELECTION U15 G

Rencontre interdistricts le MERCREDI 22 NOVEMBRE 2017 à MENNECY
(rendez-vous à 14 H 45 – convocations envoyées aux clubs et joueurs)

SELECTION U15 F

Rencontre interdistricts le MERCREDI 22 NOVEMBRE 2017 à MENNECY
(rendez-vous à 14 H 45 – convocations envoyées aux clubs et joueuses)

CONCOURS INF CLAIREFONTAIRE

2^{ème} tour le MERCREDI 6 DECEMBRE 2017 à NANDY
(rendez-vous à 13 H 45 – convocations envoyées aux clubs)

FORMATIONS

- Module U17/U19 les 23 et 24 Novembre à AVON : **9 places**
- CFF 4 – Projet Sportif et éducatif les 7 et 8 décembre à MELUN: **reste 13 places**

Informations Calendrier Championnat 2017/2018

Horaires Speciaux

Le District rappelle aux clubs qu'en application de l'article 10 du R.S.G. du District.

Tous les matchs de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle. En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées ci-dessous ne sont pas valables pour tous les matchs de la dernière journée pour toutes les catégories. **(les deux dernières journées en Seniors)**

SECTEUR NORD

Chelles (500264)

*U14 (1) Critérium - 17 heures 00 été comme en hiver (stade J.Marquay-terrain synthétique)

Gretz Tournan SC (514814)

*U15(2) D3 A - 14 heures 00 été comme en hiver (stade du Val des Dames- terrain en herbe)

Mitry Mory (548939)

*U15 (1) D1 - ~~16 heures 00~~ **15H30** été comme en hiver (stade Ladoumègue- terrain synthétique)

*U15 (2) D3 - ~~16 heures 00~~ **15H30** été comme en hiver (stade Ladoumègue- terrain synthétique)

Pays Crécois (547013)

*Seniors (3) D4.C - 13 heures 00 été comme en hiver (stade J.Périchon-terrain synthétique)

*U15 (1) D3.A - 16 heures 00 été comme en hiver (stade J.Périchon-terrain synthétique)

*U15 (2) D4.A - 16 heures 00 été comme en hiver (stade J.Périchon-terrain synthétique)

Pontault UMS (500589)

*U15 (2) D2.B - 16 heures 00 été comme en hiver (stade L.Morane- terrain synthétique)

Pontault Portugais S.C.(532343)

*U15 (1) D1- 16 heures 00 été comme en hiver (stade L.Lagrange- terrain synthétique)

*U15 (2) D4.C - 16 heures 00 été comme en hiver (stade L.Lagrange-terrain synthétique)

Quincy Voisins (500559)

*U15 (2) D3.A - 16 heures 00 été comme en hiver (stade J.Richard- terrain synthétique)

Roissy US (515348)

*U15 (2) D2 - 14 heures 00 été comme en hiver (stade P.Bessuard)

*U14 (1) Critérium - 14 heures 00 été comme en hiver (stade P.Bessuard)

Val d'Europe FC(563707)

*U15 (1) D1 - 16 heures 30 été comme en hiver (Baillly-Romainvilliers- stade de Lilandry- terrain Synthétique)

*U15 (2) D4 C - 16 heures 30 été comme en hiver (Baillly-Romainvilliers- stade de Lilandry- terrain Synthétique)

SECTEUR SUD

Alliance 77 Evry Gregy(500255)

*U15 D2 - 16 heures 30 été comme en hiver

Bombon AS (535961)

*U17 D2 - 14 heures 30 été comme en hiver

*U15 à 7— 14heures 30 été comme hiver

Briard SC (500615)

*U19 D2 - **12 heures 00** été comme en hiver (Stade L. Destal—terrain synthétique) **Horaire spécial validé sur la 1ere phase, cet horaire sera de nouveau étudié après la phase 1**

*U15 D1 - 14 heures 00 été comme en hiver

Cesson VSD (520102)

*U15 D1 - 14 heures 00 été comme en hiver

*U15 D2 - 14 heures 00 été comme en hiver

* U17 D1 - 13 heures 00 été comme en hiver (Complexe Colette BESSON—terrain herbe- à CESSON LA FORET

La Forêt ES (530268)

*U17 D2 - **12heures 00** été comme en hiver (Stade deVilliers Sous Grez)

Horaire spécial validé sur la 1ere phase, cet horaire sera de nouveau étudié après la phase 1

Le Mée Sports (525582)

*U17 D1 - 15 heures 00 été comme en hiver

*U19 D1 - 15 heures 00 été comme en hiver

Melun FC (542557)

*Seniors (2) D1 - 15 heures 00 été comme en hiver stade Paul Fiscjer—terrain synthétique)

*U15 (2) D1 - 16 heures 00 été comme en hiver stade Paul Fiscjer—terrain synthétique)

*U15 D2 - 16 heures 00 été comme en hiver

Montereau ASA (500365)

*U15 (1) D1 - 14 heures 00 été comme en hiver (Stade Robert Chalmeau à MONTEAU)

*U15 (2) D2 - 14 heures 00 été comme en hiver (Stade Jean Boin à MONTEREAU)

Moret Veneux FC(541364)

*U15 D2 - 14 heures 30 été comme en hiver (Stade Marquis du Roy à Moret sur Loing)

Mormant FC (507435)

*U17 D2 - 15 heures 00 été comme en hiver

Informations Calendrier Championnat 2017/2018

Horaires Speciaux

Le District rappelle aux clubs qu'en application de l'article 10 du R.S.G. du District.

Tous les matchs de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle.

En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées ci-dessous ne sont pas valables pour tous les matchs de la dernière journée pour toutes les catégories. (**les deux dernières journées en Seniors**)

SECTEUR NORD

Villeparisis (524135)

*Seniors (3) D3 B - 13 heures 30 été comme en hiver (stade des Petits Marais- terrain en herbe)

SECTEUR SUD

Pays de Biere ES (553720)

*U19 D2 - 14 heures 30 été comme en hiver (stade de Perthes en Gatinais)

*U17 D2 - 14 heures 30 été comme en hiver (stade de Perthes en Gatinais)

*U15 D2 - 14 heures 30 été comme en hiver (stade de Perthes en Gatinais)

Pays de Fontainebleau (500364)

*U15 D1 - 14 heures 30 été comme en hiver (Stade Philippe MAHUT)

Ponthierry US (500483)

*U15 (1) D1 - 15 heures 00 été comme en hiver

*U15 (2) D2 - 15 heures 00 été comme en hiver

*U17 D1 - 12 heures 30 été comme en hiver

Senart Moissy(500832)

*U15 D2 - 14 heures 00 été comme en hiver

Informations Calendrier Championnat 2017/2018

Retraits - Forfaits Generaux et Nouveaux Engagements

RETRAITS					
SECTEUR NORD			SECTEUR SUD		
SENIORS	D4	ANNET 1	U19	D2 Série	CHAMPENOIS MV
		BRIE MORINS 1	U19	D2 Série	CHATELET US
		OTHIS 2	U19	D2 Série	GATINAIS VDL
U19	D2 A	MITRY MORY 2	U17	D2 Série	CHEVRY
	D2 D	FERRIERES 1	VETERANS	D3	BAGNEAUX NSP 12
U17	D3 E	OTHIS 1	CDM	D2	BRAYTOIS
U15	D4 D	BRIE MORINS 1	+45 ANS		CRSENOY
CDM	D2 A	PAYS CRECOIS 5	+45 ANS		GRANDE PAROISSE
VETERANS	D3	MEAUX CS ACAD. 11	+45 ANS		LE MEE
+45 ANS	Poule A	OZOIR 21			
	Poule E	MITRY MORY 21			
		ST PATHUS 21			
	Poule F	MOUSSY 22			
+55 ANS		VILLEROY 21			
		BUSSY 32			
		LAGNY 31			
U11 Après-Midi	Poule F	ROZAY 2			
U11 MATIN	Poule G	PONTAULT UMS 6			
	Poule E	PONTAULT UMS 7			

Informations Calendrier Championnat 2017/2018

Retraits - Forfaits Generaux et Nouveaux Engagements

FORFAITS GENERAUX					
SECTEUR NORD			SECTEUR SUD		
SENIORS	D4 C	ESBLY 2	SENIORS	D3	BAGNEAUX NSP 2
U19	D2 C	GOELLY/BRIE NORD 2		D4 A	ST GERMAIN LAVAL 2
		VILLENY 1			PORVINS SOURDUN 2
	D2 D	LAGNY/THORIGNY 2	+45 ANS	A	AMICALE BOCAGE 21
U17	D3 A	BUCCEENNE 1			BRESMONT 21
	D3 C	ST PATHUS 1	U19	D1	MORMANT
	D3 E	GOELLY/BRIE NORD 2	U17	D2 A	AMICALE BOCAGE 1
		MITRY MORY 2			CHAMPENOIS MV1
U15	D3 A	OTHIS 1		D2 B	BOIS LE ROI 1
		NOISIEL 1			MISY VILLENEUVE 1
	D3 B	VILLENY 1	U15	D2 B	PROVINS SOURDUN 1
	D4 A	PETIT MORIN 1		D2 C	BOMBON 1
	D4 E	GOELLY/BRIE NORD 2	SENIORS FEMININES	D1	LOGNES
		MOUSSY 1	FUTSAL	D1	SAVIGNY FC 1
VETERANS	D2 A	VILLEROY 11			
	D3 C	GOELLYCOMPANS 12			
+45 ANS	Poule A	CROISSY 21			
	Poule B	FC BRIE EST 21			
	Poule D	CHELLES 21			
+55 ANS	Poule A	MARNE V. PORT 31			
U14	Poule A	VAIRES 14			
U13	Poule H	COSMO/MAREUIL 2			
U13	Poule M	BUCCEENNE 1			
U11 AM	Poule G	LIZY 1			

NOUVEAUX ENGAGEMENTS (enregistrés au 09/11/2017)			
SECTEUR NORD		SECTEUR SUD	
U13	Poule N	MEAUX ADOM 3	
En attente			En attente

Informations Calendrier Championnat 2017/2018

Championnat & Ententes

SECTEUR NORD

SENIORS

- D3 A Entente COSMO/MAREUIL 1
- D4 A Entente COSMO/MAREUIL 2

U19

- D2 A Entente TORCY/COLLEGIEN 3
Entente LAGNY/THORIGNY 1
- D2 B Entente ROZAY/CENTRE BRIE 1
Entente COSMO/MAREUIL 1
- D2 D Entente LAGNY/THORIGNY 2
- D2 C Entente GOELLY/BRIE NORD 2
- D2 D Entente GOELLY/BRIE NORD 1
Entente EMERAINVILLE/NOISIEL 1

U17

- D2 Entente GOELLY/BRIE NORD 1
VAL DE France/LE PIN 1
- D3 A Entente LAGNY/THORIGNY 2
Entente COSMO/MAREUIL 1
- D3 B Entente LAGNY/THORIGNY 1
Entente EMERAINVILLE/NOISIEL 1
- D3 C Entente GOELLY/BRIE NORD 2
- D3 D Entente ROZAY/CENTRE BRIE 1

U15

- D2 Entente TORCY/COLLEGIEN 4
- D3 A Entente GOELLY/BRIE NORD 1
- D3 B Entente LAGNY/THORIGNY 1
VAL DE France/LE PIN 1
- D4 A Entente ROZAY/CENTRE BRIE 1
D4 B Entente LAGNY/THORIGNY
VAL DE France/LE PIN 3
- D4 C Entente EMERAINVILLE/NOISY 1
Entente TORCY/COLLEGIEN 5
VAL DE France/LE PIN 2
- D4 D Entente COSMO/MAREUIL 1
- D4 E Entente GOELLY/BRIE NORD 2

CDM

- D2 A Entente LAGNY/THORIGNY 6
- D2 B Entente LAGNY/THORIGNY 7

VETERANS

- D2 A Entente LAGNY/THORIGNY 11
Entente COSMO/MAREUIL 12
- D2 B Entente OTHIS/MOUSSY 11
- D3 B Entente LAGNY/THORIGNY 12
Entente ETREPILLY/PLESSIS 11

+45 ANS

- A Entente ROZAY/CENTRE BRIE 21
- C Entente GOELLYCOMPANS /DAMMARTIN 22
- D Entente GOELLYCOMPANS /DAMMARTIN 21
- E Entente COSMO/MAREUIL 21

+55 ANS

- A Entente VAIRES/CHEMINOTS EST 32
- B Entente ANNET/ST THIBAULT 31
Entente COSMO/MAREUIL 31
- Entente VAIRES/CHEMINOTS EST 31
- C Entente GOELLY/BRIE NORD 31

U13 Criterium Dept

- G Entente COSMO/MAREUIL 1
- H Entente COSMO/MAREUIL 2
- H Entente PLESSIS/ETREPILLY 1

U11 Criterium Dept A.M.

- A Entente COSMO/MAREUIL 1
- B Entente COSMO/MAREUIL 2

SECTEUR SUD

U19

- D2 Entente VERNEUIL-OZOUER-CHAUMES GUIGNES

U17

- D2 Entente CHAUMES GUIGNES-VERNEUIL-OZOUER

VETERANS

- D3 Entente LESIGNY-SERVON 11
- D4 Entente PONTIERRY-BOISSISE 12
Entente EVERLY-BRAYTOIS 11

CDM

- D3 Entente LESIGNY-SERVON 6

+45 ANS

- Entente SERVON-LESIGNY 21
- Entente SERVON-LESIGNY 22
- Entente SC MORMANT-BOMBON 21
- Entente BRAYTOIS-EVERLY 21
- Entente CAMPELIENNE-CRISENOY 21
- Entente PONTIERRY-BOISSISE 21
- Entente PONTIERRY-BOISSISE 22
- Entente VERNEUIL-OZOUER 21

U11

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2017		
Plateaux N°1	A VILLEPARISIS	A COSMO
	CHELLES	COSMO
	VAL EUROPE	MOISSY
	DAMMARTIN	VAUX ROCHETTE
	VILLEPARISIS	MITRY MORY

SAMEDI 18 NOVEMBRE 2017		
Plateaux N°2	A CHELLES	A MITRY MORY
	CHELLES	VAUX ROCHETTE
	VAL EUROPE	MITRY MORY
	COSMO FG	DAMMARTIN
	MOISSY FG	VILLEPARISIS

SAMEDI 25 NOVEMBRE 2017		
Plateaux N°3	A VILLEPARISIS	A VAL D'EUROPE
	CHELLES	VAL EUROPE
	COSMO FG	MOISSY FG
	MITRY MORY	VAUX ROCHETTE
	VILLEPARISIS	DAMMARTIN

SAMEDI 2 DECEMBRE 2017		
Plateaux N°4	A DAMMARTIN	A VAUX ROCHETTE
	CHELLES	COSMO FG
	DAMMARTIN	MITRY MORY
	MOISSY FG	VAL EUROPE
	VILLEPARISIS	VAUX ROCHETTE

SAMEDI 16 DECEMBRE 2017		
Plateaux N°5	A MOISSY	A VILLEPARISIS
	CHELLES	MITRY MORY
	COSMO FG	VILLEPARISIS
	VAL EUROPE	DAMMARTIN
	MOISSY FG	VAUX ROCHETTE

SAMEDI 20 JANVIER 2018		
Plateaux N°6	A VAL D'EUROPE	A MITRY MORY
	CHELLES	MITRY MORY
	VAUX ROCHETTE	COSMO FG
	VAL EUROPE	MOISSY FG
	DAMMARTIN	VILLEPARISIS

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2017							
	A VARENNES	A MONTEREAU	A LIEUSAINT	A DAMMARTIN	A CHELLES	A PONTAULT	A CHAMPS
Plateaux N°1	BAGNEAUX NSP	LONGUEVILLE	MOISSY	DAMMARTIN	VAIRES	GRETZ TOURNAN	CHAMPS
	VARENNES	MONTEREAU	SAVIGNY NANDY	TRILPORT	CHELLES	OZOIR	TORCY
	DAMMARIE	VAUX ROCHETTE	LIEUSAINT FG	MITRY MORY	VILLEPARISIS	ROISSY	COLLEGIENS
	AVON					PONTAULT	VAL D'EUROPE

SAMEDI 18 NOVEMBRE 2017							
	A VAUX ROCHETTE	A LONGUEVILLE	A MONTEREAU	A TORCY	A VAIRES	A GRETZ TOURNAN	A VAL D'EUROPE
Plateaux N°2	BAGNEAUX NSP	LONGUEVILLE	MOISSY	DAMMARTIN	VAIRES	GRETZ TOURNAN	CHAMPS
	SAVIGNY NANDY	VARENNES	MONTEREAU	ROISSY	TRILPORT	CHELLES	OZOIR
	VAUX ROCHETTE	LIEUSAINT FG	DAMMARIE	TORCY	PONTAULT	MITRY MORY	VILLEPARISIS
			AVON		COSMO	COLLEGIENS	VAL D'EUROPE

SAMEDI 25 NOVEMBRE 2017							
	A BAGNEAUX NSP	A DAMMARIE	A MOISSY	A CHELLES	A OZOIR	A COLLEGIENS	A ROISSY
Plateaux N°3	BAGNEAUX NSP	LONGUEVILLE	MOISSY	GRETZ TOURNAN	CHAMPS	DAMMARTIN	ROISSY
	MONTEREAU	SAVIGNY NANDY	VARENNES	VAL D'EUROPE	OZOIR	VAIRES	TRILPORT
	LIEUSAINT FG	DAMMARIE	VAUX ROCHETTE	CHELLES	MITRY MORY	COLLEGIENS	TORCY
	AVON				COSMO	PONTAULT	VILLEPARISIS

SAMEDI 2 DECEMBRE 2017							
	A LONGUEVILLE	A VARENNES	A VAUX ROCHETTE	A PONTAULT	A VAL D'EUROPE	A MITRY MORY	A VILLEPARISIS
Plateaux N°4	BAGNEAUX NSP	VARENNES	DAMMARIE	GRETZ TOURNAN	ROISSY	VAIRES	DAMMARTIN
	LONGUEVILLE	MONTEREAU	VAUX ROCHETTE	CHAMPS	VAL D'EUROPE	TORCY	VILLEPARISIS
	MOISSY	SAVIGNY NANDY	LIEUSAINT FG	PONTAULT	OZOIR	CHELLES	COLLEGIENS
		AVON			COSMO	MITRY MORY	TRILPORT

SAMEDI 16 DECEMBRE 2017							
	A SAVIGNY NANDY	A DAMMARIE	A MOISSY	A COLLEGIENS	A TORCY	A DAMMARTIN	A ROISSY
Plateaux N°5	BAGNEAUX NSP	DAMMARIE	VARENNES	COLLEGIENS	TORCY	PONTAULT	GRETZ TOURNAN
	SAVIGNY NANDY	LONGUEVILLE	VAUX ROCHETTE	CHAMPS	VAIRES	VILLEPARISIS	OZOIR
	LIEUSAINT FG	MONTEREAU	MOISSY	VAL D'EUROPE	MITRY MORY	DAMMARTIN	CHELLES
		AVON			COSMO	CHELLES	TRILPORT

SAMEDI 20 JANVIER 2018							
	A BAGNEAUX NSP	A SAVIGNY NANDY	A MONTEREAU	A GRETZ TOURNAN	A OZOIR	A CHAMPS	A TRILPORT
Plateaux N°6	BAGNEAUX NSP	MOISSY	MONTEREAU	GRETZ TOURNAN	TORCY	CHAMPS	CHELLES
	DAMMARIE	SAVIGNY NANDY	VARENNES	PONTAULT	OZOIR	DAMMARTIN	MITRY MORY
	VAUX ROCHETTE	LONGUEVILLE	LIEUSAINT FG	COLLEGIENS	VILLEPARISIS	CHELLES	VAL D'EUROPE
		AVON			COSMO	VAIRES	TRILPORT